

petanque

et jeu provençal

L'OFFICIEL
DES BOULES

n°1-6f

MENSUEL
Avril 1980

LA PETANQUE AUX CHAMPIONS DE FRANCE DE 1981

une interview d'Henri Bernard, président de la F.F.P.J.P.

LES CHAMPIONS DE FRANCE 1979 CHEZ EUX

BEBERT DE CAGNES FINALISTE A LA BOCCA

Le festival de Pétanque de l'île de Djerba

Un nouveau détecteur de boules «farcies»

- Les résultats
- Les calendriers
- La vie des Clubs
- Le courrier
- Les conseils d'Otello
- Le règlement

CE JOURNAL EST LE VOTRE ...

Le bouchon est lancé. A vous de jouer...

Il a fallu du temps pour monter la partie, comme on dit. Mais enfin, ça y est. Le premier numéro du journal est sorti.

«Pétanque et Jeu provençal». Le journal de tous les pratiquants de notre sport favori. Le journal des joueurs de boules. Votre journal.

Bien sûr, les débuts sont loin d'être parfaits. D'aucuns tireront dessus, et leurs tirs feront «carreau» car beaucoup de critiques seront méritées. Mais tenez compte des difficultés qui entourent le lancement d'une nouvelle publication. La formule à trouver, la rédaction à mettre sur pied, la diffusion à organiser, tous les problèmes d'administration et de financement à résoudre.

Songez aussi au fait que nous paraissions en début de saison, que les activités de l'année commencent à peine. Les pro-

chains numéros seront bien plus riches en reportages, compte-rendus et résultats. Ils seront plus fournis. Ils auront plus de pages. Malgré cela, nous avons pensé qu'il fallait sortir. L'essentiel, vous le savez, est de marquer des points.

Nous avons donc sauté le pas.

Mais maintenant, nous ne pouvons avan-

EN NOUS ENVOYANT VOS INFORMATIONS, ET VOS RESULTATS

cer qu'avec vous. Si vous voulez que «Pétanque et Jeu provençal» se développe, et devienne l'organe puissant d'un sport pratiqué par des millions de joueurs et des centaines de milliers de licenciés, il faut participer à l'aventure en notre compagnie.

Voici comment.

D'abord, en nous informant.

Vous qui êtes responsables de Comités Départementaux et de Clubs, écrivez-nous vos projets, décrivez-nous vos manifestations et vos activités, faites-nous parvenir les résultats de vos concours. Vous trouverez en page 27 un modèle de renseignements minimum dont nous avons besoin, qu'il vous suffira de remplir à chaque rencontre importante dont vous voudrez que nous parlions, et d'accompagner de quelques lignes d'«ambiance» pour rendre le compte-rendu plus vivant. Et surtout d'illustrer de photos, qui sont essentielles pour l'attrait du journal.

Mais ce n'est pas tout. Beaucoup d'entre vous sont journalistes, ou savent écrire. Vous pouvez nous envoyer des reportages (avec photos) sur les grands joueurs que vous connaissez, les rencontres auxquelles vous avez assisté. Vous pouvez rédiger des échos, des souvenirs, des

autour du cochonnet... autour du cochonnet...

Tirage au sort prolongé

Votre idée d'offrir un séjour de un week-end aux Championnats du Monde à Nevers est excellente, mais comment voulez-vous que nous puissions participer à ce tirage, s'il faut envoyer son abonnement avant le 1er mars 1980 alors que je reçois les bulletins d'abonnement le 7 Mars 1980 ?

Ceci mis à part, je dois vous féliciter d'avoir créé cette revue concernant la Pétanque, et je lui souhaite longue vie.

Bernard CHOUBRAC
Président de la section «Pétanque»
Association Sportive Amont-Quentin

Vous avez parfaitement raison. Nous avons pris du retard et nous nous en excusons. Grâce à votre lettre, nous pouvons vous annoncer que le délai pour participer au tirage au sort à été *prolongé jusqu'au 1er avril*. Nous sommes sûrs que les premiers abonnés ne nous reprocheront pas d'avoir rétabli une situation qui était injuste (par la faute de nos expéditions) pour beaucoup d'entre vous.

Olé !

Ami bouliste, mon frère, voici venue l'heure pour nous de faire enfin surface. Rompue la conspiration du silence qu'avaient ourdie les média à notre égard et levé le voile sous lequel nous étions ensevelis depuis notre naissance. Un journal va nous permettre de faire plus ample connaissance, de communiquer entre nous au travers de l'hexagone, d'échanger nos idées, d'informer au sujet

des concours, de vivre ensemble. A l'instant même de cet heureux événement, et pour que la fête soit complète, nous dépassons le cap des 400.000 licenciés, la perspective de participer aux Jeux Olympiques n'apparaît plus comme un rêve utopique et une station de radio périphérique s'apprête à nous ouvrir son antenne. Olé, me permettrai-je de m'écrier, quoique ce cri de joie victorieuse concerne une tout autre discipline que la nôtre.

OTELLO
Robion

Encouragements

En souhaitant bonne chance à votre revue, je voudrais envoyer mes amitiés à Monsieur Raymond Authieu, en espérant que nous gagnerons, cette année encore, de nombreux concours ensemble.

Amitiés d'un joueur de boules qui attend beaucoup de votre revue.

Alain GARCIN
Vinson s/verdon

Nous espérons beaucoup de la parution de votre revue et j'espère quant à moi qu'elle sera très utile pour développer notre sport. Merci d'avance d'avoir bien voulu vous attaquer à cette tâche...

André LALANNE
Pres^t du C.D. du Lot

Nous tenons à vous féliciter pour cette heureuse initiative et espérons que votre revue sera lue par tous les

pétanqueurs de France et des pays d'outre-mer.

A. SALETES
Secr. gen. du C.D. des
Pyrénées Orientales

Mes compliments pour votre initiative. La Pétanque en Ile de France est l'une des rares disciplines qui n'a pas encore son bulletin ou son journal d'information si souvent réclamé lors des assemblés de fin de saison.

Marcel SCHAEFFER
Noisy le Grand

Un grand bravo pour votre initiative... en souhaitant que «Pétanque et Jeu Provençal» devienne le bréviaire de chaque pétanqueur.

M. VERTADIER
Secrétaire Général de
la Pétanque Golbéenne

Etant le secrétaire du Pétanque-club de Dinard, je suis très heureux de voir enfin la parution d'une revue sur la Pétanque.

Jean GENTIL
Dinard

Ces lettres nous sont parvenues après l'envoi aux clubs du prospectus annonçant la publication du journal. Merci, chers lecteurs et amis, de vos encouragements.

Nous espérons que ce premier numéro vous plaira. En tous cas nous ferons tous nos efforts pour être à la hauteur de ce que vous attendez de nous.

IL FAUT Y COLLABORER !

anecdotes, des indications techniques, bref collaborer de toutes les façons que vous jugerez amusantes ou utiles.

Ensuite, en créant des liens entre nous.

«Pétanque et Jeu Provençal» doit aussi être un instrument de communication et d'amitié. Il doit rendre service. Par

EN VOUS ABONNANT, ET EN FAISANT DES ABONNEMENTS AUTOUR DE VOUS

son courrier, que vous alimenterez de vos idées, de vos suggestions, de vos critiques. Par ses petites annonces, qui seront utiles à tous ceux qui ont à vendre, acheter, échanger ou proposer quelque chose. Par les offres de commerçants qui accepteront de faire des conditions spéciales aux abonnés. Par toutes les initiatives qui contribueront à la solidarité, à

la fraternité même, de ceux que rapproche la pratique du même sport.

Enfin, en vous abonnant.

C'est la base même du journal. La condition de sa stabilité et de sa réussite. Pour construire sur des fondements solides, nous avons choisi de démarrer modestement, en ne comptant que sur nos abonnés. Le journal n'est pas distribué dans les kiosques, pour le moment, car la diffusion par les Messageries suppose un gros budget de publicité, et la capacité d'absorber des pourcentages imprévisibles d'invendus, qui peuvent entraîner loin. C'est dire que les abonnés sont d'une importance vitale. Vous pouvez nous aider en vous abonnant vous-mêmes, mais aussi en faisant des abonnements autour de vous. Chaque joueur qui a des boules en main, doit avoir un abonnement en poche. C'est ainsi que nous assurerons un enracine-

ment sérieux et une progression saine du journal.

C'est tout un programme. Rassurez-vous, nous y participerons aussi. Nous nous efforcerons de faire un journal aussi vivant et varié que possible. Nous essaierons d'accroître par tous les moyens l'intérêt aussi bien des pouvoirs publics que de la population pour notre passion

EN L'ANIMANT GRACE A VOS LETTRES, VOS PETITES ANNONCES, VOS IDEES

commune. Nous nous emploierons à faire de «Pétanque et Jeu Provençal» le grand organe d'un grand sport national.

Voilà. La partie est lancée. A nous de jouer, tous ensemble, pour la gagner.

Raymond AUTHIEU
Louis DALMAS
Alain DUPUY.

BIENVENUE AU JOURNAL par Robert Griffault

Membre de la Commission «Propagande-Presse» de la F.F.P.J.P.
Président de la Ligue de l'Ile de France

Je salue l'arrivée d'un journal consacré uniquement à la Pétanque et au Jeu Provençal. Après un essai pas satisfaisant, je crois que nous avons devant nous une équipe qui se complète bien et qui connaît son affaire. Aussi j'en profite pour vous demander de leur réserver un excellent accueil. Je vous rappelle, vous les Présidents de Ligues et vous les Présidents de Comités, que les colonnes de ce journal vous sont ouvertes et que vous pouvez y passer l'article que vous désirez y voir figurer.



Edité par la Sté PROMODAL
5 rue Cambon, 75001, Paris
Téléph : 296.59.66

Rédaction - Administration - Publicité
Au journal - Même adresse.

Comité de Direction :
Raymond Authieu,
Louis Dalmas,
Alain Dupuy.

Réalisé par EUROPROM, Paris
Imprimé par AUGUSTIN, Levallois
Diffusé seulement sur abonnements.

Découpez et renvoyez ce BULLETIN D'ABONNEMENT

à Sté PROMODAL
5 rue Cambon 75001 Paris
avec votre règlement

Je m'abonne à «PETANQUE ET JEU PROVENÇAL»

pour : 1 an (10 numéros) 50 Frs

Supplément pour frais d'envoi :

Europe 30 frs, Outremer 70 frs.

Date :

Signature

Mode de règlement

Chèque (Sté PROMODAL)

Mandat (Sté PROMODAL)

CCP (Sté PROMODAL)

(mettez une croix dans la case correspondante)

NOM

PRÉNOM

N° et RUE

VILLE

CODE POSTAL PAYS

EN CAS DE
CHANGEMENT
D'ADRESSE (avec 3 frs
en timbres
pour les frais)

N° et rue

Ville

Code postal Pays

CALENDRIER DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN 1980

I - PETANQUE

29 et 30 Mars	Grand Prix de la Ville d'Oyonnax (doubl.)	Oyonnax	(01)
5 et 6 Avril	Grand Prix de la Ville d'Antibes (tripl.)	Antibes	(06)
1er, 2 et 3 Mai	Mondial Pétanque La Défense	Paris	(75)
1er Mai	Concours National «Tête-à-Tête»	Gaillon	(27)
11 Mai	Concours National, en doublettes	Le Havre	(76)
17 Mai	Challenge Soldani, en triplettes	Draguignan	(83)
24 et 25 Mai	Les 24 heures de la Pétanque	Le Mans	(72)
25 et 26 Mai	Grand Prix de la Pentecôte (tripl.)	St-Affrique	(12)
25 et 26 Mai	Grand Prix International de la Ville de Cannes (Tripl.)	Cannes	(06)
31 Mai et 1er Juin	Grand Prix de la Ville de Firminy (tripl.)	Firminy	(42)
31 Mai et 1er Juin	National 51	Courneuve	(93)
31 Mai	Challenge M. Arreks, en triplettes	Toulon	(83)
7 Juin	Grand Prix de la Voulte s/Rhône (doubl.)	La Voulte	(07)
8 Juin	Grand Prix de la Ville d'Orléans (tripl.)	Orléans	(45)
14 et 15 Juin	Championnat de France Féminin (doubl.)	Niort	(79)
14 et 15 Juin	Grand Prix de la Ville de Rouen (tripl.)	Rouen	(76)
15 Juin	Concours National	Epernay	(51)
15 Juin	Concours National	Guéret	(23)
21 et 22 Juin	Coupe Nationale Corporative (tripl.)	Thiers	(63)
21 et 22 Juin	Concours National «La Dépêche» Ricard»	Toulouse	(31)
28 et 29 Juin	Championnat de France Seniors (tripl.)	Poitiers	(86)
29 Juin	Grand Prix de Tournon (tripl.)	Tournon	(07)
5 et 6 Juillet	Championnat de France Doublettes Seniors et coupe de France «Tête-à-Tête» Seniors	Perpignan	(66)
5 et 6 Juillet	Grand Prix de Rodez, en doublettes	Rodez	(12)
6 au 9 Juillet	Critérium National «La Marseillaise-Ricard»	Marseille	(13)
14 Juillet	Concours National	Brive	(19)
18 au 20 Juillet	Festival International de Pétanque (tripl.)	Cournon D'Auvergne	(63)
25 et 26 Juillet	Grand Prix de Marseillan, en doublettes	Marseillan	(34)
2 et 3 Août	Grand Prix de Villefranche-de-Rouergue (doubl.)	Villefranche-de-Rouergue	(12)
2 et 3 Août	Grand Prix d'Aubenas (doubl. et tripl.)	Aubenas	(07)
16 Août	Challenge Meunier Immobilier (tripl.)	Sanary	(83)
30 et 31 Août	Championnats de France Juniors et Cadets, en triplettes	Tours	(37)
30, 31 Août et 1er Septembre	Concours National «Tête-à-Tête», Doublettes et Triplettes	Montauban	(82)
6 au 9 Septembre	Les 4 Jours de la St-Pierre	Toulouse	(31)
6 au 8 Septembre	Ville Critérium Bouliste de la Ville de Gap	Gap	(05)
6 et 7 Septembre	Les 2 Jours de l'U.N.P.	Niort	(79)
7 Septembre	Concours National	Evreux	(27)
7 Septembre	Concours National	Gières	(38)
13 et 14 Septembre	Grand Prix B.I.C.B.O. et de la Ville de Châlon s/Saône, en doublettes	Châlon s/Saône	(71)
13 Septembre	Trophée du Conseil Général (tripl.)	Toulon	(83)
13 Septembre	Concours National en doublettes	Châlons s/Seine	(51)
14 Septembre	Concours National en doublettes	Châlons s/Seine	(51)
23 au 28 Septembre	Semaine Bouliste de Laragne	Laragne	(05)
5 Octobre	Concours National en triplettes	Grenoble	(38)
25 et 26 Octobre	Grand Prix de l'Entente des Sociétés Niçoises, en triplettes	Nice	(06)
7 et 8 Décembre	Xe Coupe de Noël de la Ville de Toulouse	Toulouse	(31)

UNE INTERVIEW DU PRES

- des jeux «para-olympiques» en 1981
- la pétanque en pleine croissance
- afflux de jeunes et percée féminine

Comment se porte la Fédération ?

A merveille. Au Congrès de 1979, à Nantes, tout le monde était un peu morose, parceque le nombre de licenciés n'avait pas progressé comme les années précédentes. Cette année, au contraire, le Congrès s'est déroulé le 12 janvier dernier à Limoges presque dans l'euphorie. Les chiffres montrent des progrès sensibles, du total d'abord - nous dépassons les 400.000 licenciés, puis des jeunes - 12,32% d'augmentation chez les cadets (contre 7,99% dans l'ensemble). Nous avons repris le cours d'une croissance spectaculaire.

400.000 licenciés, c'est-à-dire combien de pratiquants ?

Difficile à estimer, mais probablement quatre à cinq millions de joueurs.

Un sport, donc, en pleine progression. Populaire, et pratiqué par des amateurs. On a parlé de son accession aux Jeux Olympiques ?

C'est un problème qui se discute ferme en ce moment. Nous ne sommes pas représentés au Comité National Olympique, nous devons l'être prochainement. Mais le fait d'y être représenté, ne veut pas dire qu'on participe aux Jeux Olympiques. Il y a des Fédérations qui sont au Comité Olympique, et qui ne vont pas aux Jeux, comme le Rugby ou le Karaté. Or précisément, ces Fédérations sont mécontentes de ne pas participer aux Jeux Olympiques. Des dirigeants ont créé, au sein de l'Association Générale des Fédérations Internationales Sportives, un groupement de toutes les Fédérations «non-olympiques». Le Président est un Coréen. M. Kim. Ce groupement a décidé d'organiser du 26 juillet au 3 Août 1981, à Santa-Clara en Californie, des Jeux Mondiaux non-olympiques.

Un mouvement «para-olympique» en quelque sorte. Avec quels sports ?

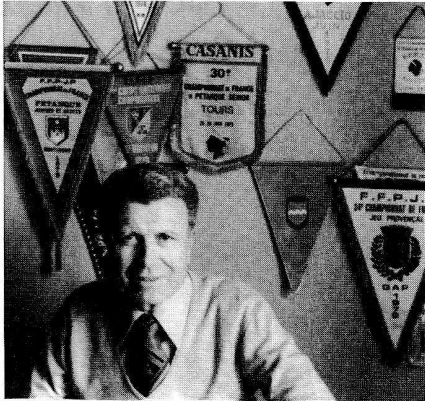
Le 12 décembre dernier a eu lieu une réunion à laquelle participait notre délégué M. Théron. Les sports représentés étaient le karaté, le ski nautique, la pêche en mer, le sauvetage-secourisme, le patin à roulettes, le motocyclisme, le baseball, le rugby, le trampoline, le char à voile, et la pétanque. Étaient excusés le golf, la balle au tambourin et la longue paume. Vous voyez qu'il y a largement de quoi alimenter les Jeux projetés !

Dans l'ensemble des licenciés français, quelle est la proportion de joueurs de pétanque et de joueurs à la provençale ?

Le jeu provençal est surtout pratiqué dans le Midi. Le Var vient sans doute en tête - c'est d'ailleurs le calendrier le plus important en concours à la provençale : il doit y avoir environ 60% de licenciés qui jouent surtout à la provençale, et 40% à la pétanque. Dans les Bouches du Rhône et le Gard, la proportion doit être de 50/50. Puis, au fur et à mesure qu'on monte vers le Nord, le jeu provençal se pratique de moins en moins.

Suite en page 31

IDENT HENRI BERNARD :



Henri Bernard, 60 ans en Septembre prochain. Père de trois filles et déjà quatre fois grand-père. Secrétaire Général de la F.F.P.J.P. de 1969 à 1976. Elu Président en janvier 1977. Fonctionnaire à la Trésorerie Principale de Nice. A commencé à jouer à la provençale en 1934, à Callas (Var), puis s'est mis à la pétanque.

Ci-dessous : le Comité Directeur de la F.F.P.J.P. Assis de g. à dr. : MM. Clovis, Comte, Bernard, Garnier, Fournier. Debout, de g. à dr. : MM. Silicani, Dumazert, Rousset, Bernadas (décédé), Jouve, Chambert, Calastrenc, Ranc, Duc, Gachon, Piot.



Le 25ème Congrès de la F.F.P.J.P. à Limoges

PROGRESSION DES LICENCIES MODIFICATIONS DU REGLEMENT

Les 12 et 13 janvier derniers s'est tenu à Limoges, dans la Salle Turgot de la Chambre de Commerce, le 25ème Congrès National de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (F.F.P.J.P.). 20 ligues et 96 Comités Départementaux étaient représentés.

Le Rapport Moral, adopté à l'unanimité, a été présenté par le Secrétaire Général. Après avoir salué l'affiliation de la Polynésie Française, Pierre Piot s'est félicité de voir la F.F.P.J.P. dépasser les 400.000 licenciés, avec une progression appréciable par rapport à l'année précédente. Il a rendu hommage à l'efficace organisation des championnats du monde par la «British Pétanque Association», les 7, 8 et 9 septembre 1979, dans le magnifique Parc des Sports de Southampton, championnats qui ont vu la victoire des Italiens devant les Monégasques et la triplette française de l'Hérault. Le bilan de l'année écoulée a été satisfaisant, marqué par l'intérêt croissant que manifestent pour les boules les chaînes de télévision, les radios et la presse, et les projets pour 1980 prévoient des développements encore plus encourageants.

Des modifications de certains articles du règlement de jeu ont été adoptées. Les trois plus importantes sont les suivantes, qui entreront en vigueur le 1er janvier 1981 : Art. 9. La distance prévue pour que le but soit considéré comme «perdu», sera ramenée de 40 m. à 30 m. du cercle de lancement.

Art. 10. Il ne sera plus permis au joueur de «tâter» sa donnée.

Art. 21. Le joueur ne disposera plus que d'une durée maxima de une minute (au lieu de deux) pour jouer.

La suppression de la «rafle», par contre, a été refusée par 1040 bulletins contre 693.

Le Président Henri Bernard a conclu en remerciant les congressistes pour l'excellente tenue des débats et les a félicités pour le travail qui a été accompli. Il a renouvelé ses remerciements à M. Agullana et à M. Buonocore, ainsi qu'à tous leurs collaborateurs, pour la parfaite organisation du 25ème Congrès, et a donné rendez-vous aux Présidents de Comités Départementaux et aux délégués pour le 26ème Congrès à Béziers en 1981.

quelques chiffres...

En 1978, la F.F.P.J.P. comptait, pour 21 Ligues et 99 Comités Départementaux, un effectif total de 375.603 licenciés (322.075 Seniors, 29.721 Juniors et 23.807 Cadets).

En 1979, pour le même nombre de Ligues et de C.D., elle compte 401.936 licenciés (343.654 Seniors, 31.298 Juniors, et 26.984 Cadets) et 3.632 licenciés de plus dans les DOM. TOM. La progression est de 7,99%, chez les Seniors, et de 12,32% chez les Cadets.

La Ligue qui compte le plus de champions de France 1979 est celle de Provence-Alpes - Côte d'Azur : 3 titres (féminin, triplettes Seniors Pétanque, triplettes Jeu Provençal). Elle est suivie par l'Aquitaine : 2 titres (Corporatif), doublettes Seniors Pétanque).

Les Comités Départementaux qui comptent plus de 10.000 licenciés sont, dans l'ordre, les suivants :

Haute-Garonne :	22.757
Bouches du Rhône :	22.619
Gard :	15.396
Hérault :	14.472
Alpes Maritimes :	12.609
Gironde :	10.838
Var :	10.518
Vaucluse :	10.187
Aude :	10.092

En France métropolitaine, c'est dans l'Aube que la pétanque à le moins de fans : 602 licenciés seulement. Les moins de 1000 licenciés sont la Haute-Saône (831), l'Indre (907), la Haute-Corse (913) l'Orne (971).

CALENDRIER DE 1980 (suite)

II - JEU PROVENÇAL

17 Mai	Challenge «Anisette 51», en triplettes	Hyères	(83)
24 Mai	Challenge Paecht, en triplettes	La Seyne	(83)
7 Juin	Challenge Ville de Toulon, en triplettes	Toulon	(83)
14 Juin	Challenge «Coop», en triplettes	La Seyne	(83)
21 Juin	Grand Prix «République»	Toulon	(83)
25 au 29 Juin	Grand Concours «Le Provençal-Anisette 51», en triplettes	Marseille	(13)
19 Juillet	Grand Prix de Draguignan, en triplettes	Draguignan	(83)
2 Août	Grand Prix «Ricard-La Marseillaise»	La Seyne	(83)
15 Août	Grand Prix de la Ville d'Hyères (doubl.)	Hyères	(83)
23 Août	Challenge O.M.S., en triplettes	Sanary	(83)
6 et 7 Septembre	Championnat de France Doublettes	Digne	(04)
6 et 7 Septembre	Souvenir Valéri-Mangioni, en doublettes	Cannes	(06)
6 au 8 Septembre	Critérium Bouliste de la Ville de Gap	Gap	(05)
12 au 14 Septembre	Championnat de France Triplettes	Béziers	(34)
23 au 28 Septembre	Semaine Bouliste de Laragne	Laragne	(05)

PETANQUE

les champions



NAPOLITANO - SERANDO - FERRO (Italie)
Champions du Monde



Maité LOMBARD - Danièle GROS (Var)
Championnes de France Doublettes



JAFFUEL - PALAZON - PANCIN (Vaucluse)
Champions de France Seniors



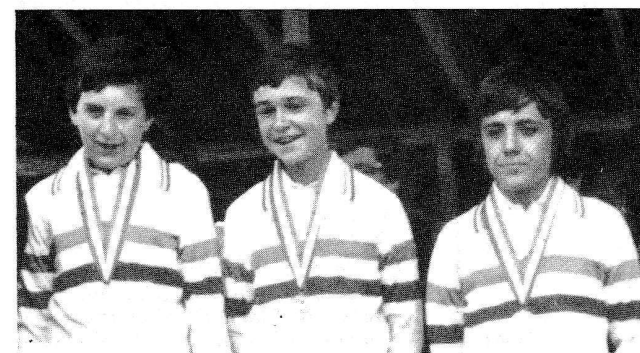
LENDRE - SALAS - BOUNEAU (Landes)
Champions de France Corporatifs



WIDEMANN - REGOUFFRE (Gironde)
Champions de France Doublettes



VALISSANT (Aisne)
Champion de France Tête à Tête



LACROUX - MARIS - DOMEQ (Haute-Garonne)
Champions de France Juniors



MARTIN - DELAVAUULT - CHAIGNEAU (Vienne)
Champions de France Cadets



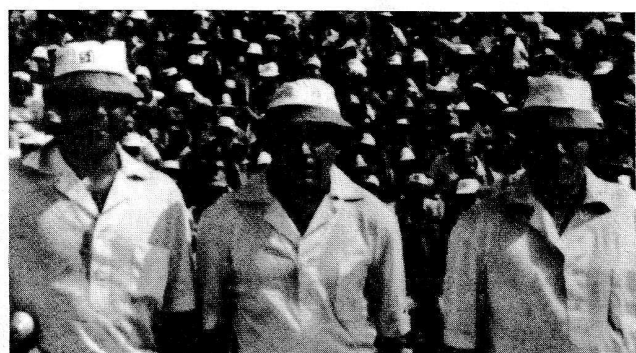
BLANC - BERNARD (Gard)
Champions de France Doublettes



BRUNO - GASTALDI - CORTES (Bouches-Du-Rhône)
Champions de France Triplettes



MACARI - BONFORT - MATALANA (Gard)
Vice-Champions de France Triplettes



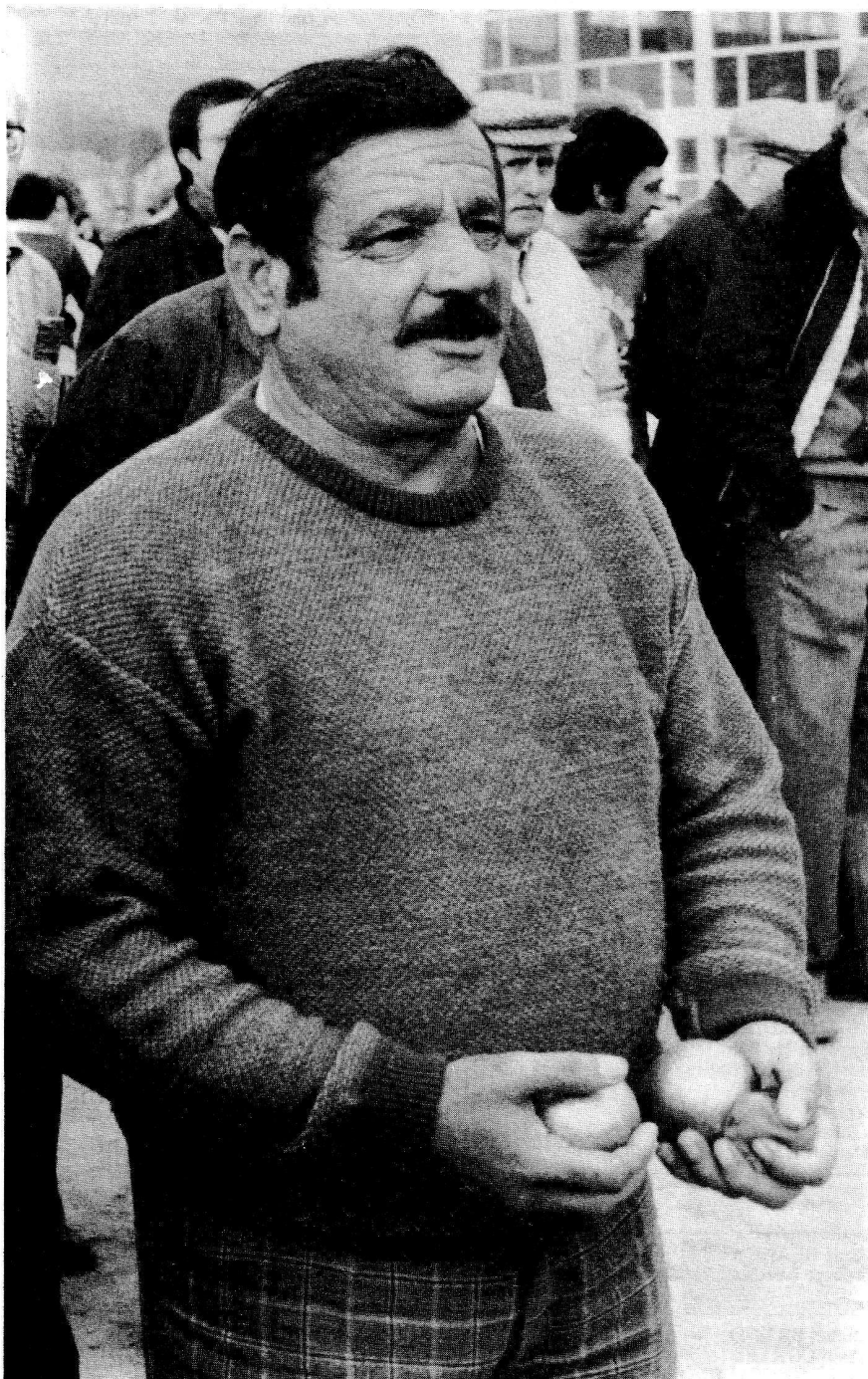
CARBO - LOVISOLO - GUERRIERI (Vaucluse)
Vainqueurs du «Provençal»

1979 : LE PALMARES COMPLET

Catégorie, lieu	Champions de France	Vice-champions de France
PETANQUE		
Doublettes Féminines Montélimar (Drôme) 9,10 juin	Danièle GROS Maïté LOMBARD (Var)	Chantal CARBILLET Ginette YEN (Seine et Marne)
Triplettes Seniors Nancy (M et M) 23, 24 juin	Gérard JAFFUEL Norbert PANCIN José PALAZON (Vaucluse)	Antoine MATALANA Pierre MACARI Raoul BONFORT (Gard)
Corporatif Triplettes St Quentin (Aisne) 30 juin, 1er juillet	Philippe LENDRE Jacques BOUNEAU André SALAS (Landes)	Alain GERS Alain NICOLLEAU Guy MARCHIVE (Char. Maritime)
Doublettes Seniors Mulhouse (Haut-Rhin) 7,8 juillet	Georges WIDEMANN Guy REGOUFFRE (Gironde)	Yves et Patrick DELGOULET (Corrèze)
Tête à tête Seniors Mulhouse (Haut-Rhin) 7,8 juillet	Dominique VALISSANT (Aisne)	Pierre MOTHE (Tarn et Garonne)
Triplettes Juniors Montluçon (Allier) 1,2 septembre	Thierry LACROUX Bernard MARIS Eric DOMECH (Haute Garonne)	Laurent RIBARDIERE Philippe PLAUD Christian COGNEC (Vienne)
Triplettes Cadets Montluçon (Allier) 1,2 septembre	Nicolas MARTIN Laurent DELAVAUULT Denis CHAIGNEAU (Vienne)	Thierry FOUILLARD Pascal LAURENT Jean-Pierre FAGOT (Finistère)
JEU PROVENÇAL		
Doublettes Seniors Tours (Indre et Loire) 25,26 août	René BLANC Robert BERNARD (Gard)	Jean SCOFFONI Claude TAMI (Rhône)
Triplettes Seniors Gap (Hautes Alpes) 15,16,17 octobre	Michel BRUNO Alain CORTES André GASTALDI (Bouches du Rhône)	Jacques VAILLANT Didier BERTRAND Jean VITTI (Gard)

BEBERT DE CAGNI

**j'aime la pétanque,
parce que c'est
le sport de l'amitié !**



Bébert de Cagnes. Une «figure», comme on dit, dans les milieux boulistes. Tout le monde connaît son visage buriné, son profil arrondi, sa décontraction légendaire, ses coups surprenants. La saison commence à peine, et déjà il se place au premier plan. Avec son complice habituel Hélio Tini, un fameux tireur, et Capani qui a assuré l'intérim de son pointeur habituel Raymond Frescura, il n'a été battu qu'en finale du challenge Lothi, qui vient de rassembler 186 triplettes les 23 et 24 février derniers, à Cannes La Bocca.

De son vrai nom Ange Arcolao, licencié à Saint-Paul de Vence, Bébert est né à Cagnes sur Mer, qu'il n'a jamais quitté. A 51 ans, il est veuf, avec un fils de 23 ans, qui travaille à Saint-Paul de Vence. Les boules ont pratiquement été toute sa vie. A 13 ans, il se qualifiait pour les championnats de France de Jeu Provençal. A 14 ans, il gagnait le Grand Prix de la Ville de Cannes après une finale homérique. Menant 14 à 0 (les parties se jouaient à l'époque en 15 points), ses adversaires avaient une boule à frapper pour le mettre «Fanny». Ils ont fait un trou. Il n'en fallait pas plus à Bébert. Avec le sourire, il les a battus 15 à 14.

Un drôle de diner

Les anecdotes ne manquent pas dans sa longue carrière. Depuis le temps où il participait aux concours de fêtes locales pour y gagner triomphalement un canard ou un lapin. Ou parfois, beaucoup plus. Il se souvient encore de la première fois où il a remporté la «Marseillaise» (qui ne s'appelait pas encore la «Marseillaise», mais le «Super-Fin») devant 1600 équipes. Le premier prix était de un million et demi de francs de l'époque, il y a 20 ans. L'argent a servi à acheter une bicyclette, avec laquelle il a écumé les concours de la région.

- Il m'arrivait de faire 60 à 80 km à vélo, dit-il, pour faire un concours. C'était déjà un progrès. Sous l'occupation, je rentrais le plus souvent à pied !

Ses débuts n'avaient pourtant pas soulevé l'enthousiasme familial. Un jour que son père l'avait envoyé au travail, il a fait l'école buissonnière pour se livrer à son sport favori. Le soir, rentré à la maison, il s'attable pour le repas.

- Tiens, prends du potage, dit son père en lui tendant la soupière.

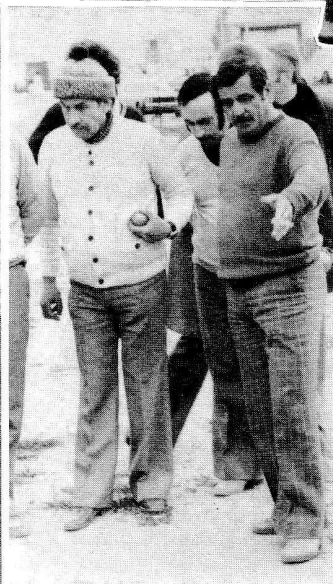
Sans méfiance, Bébert plonge sa cuillère, et heurte quelque chose de dur. Son père avait mis deux boules dans le récipient à la place du diner.

ES :

Depuis, les choses ont changé. Le gamin qui n'en faisait qu'à sa tête est devenu un champion. Et même un champion de France. Avec le plus beau titre peut-être, celui du Tête à Tête, en 1966, à Paris. En 1976, il a remporté à nouveau un titre en Triplette, avec Tini et Frescura, à Perpignan. Et cela fait des années que ses victoires ne se comptent plus, sur tous les terrains, en France et à l'étranger.

Le sport de l'amitié

Le secret de sa réussite ? Le calme, le sang froid. Il est d'une décontraction qui sape le moral de ses adversaires.

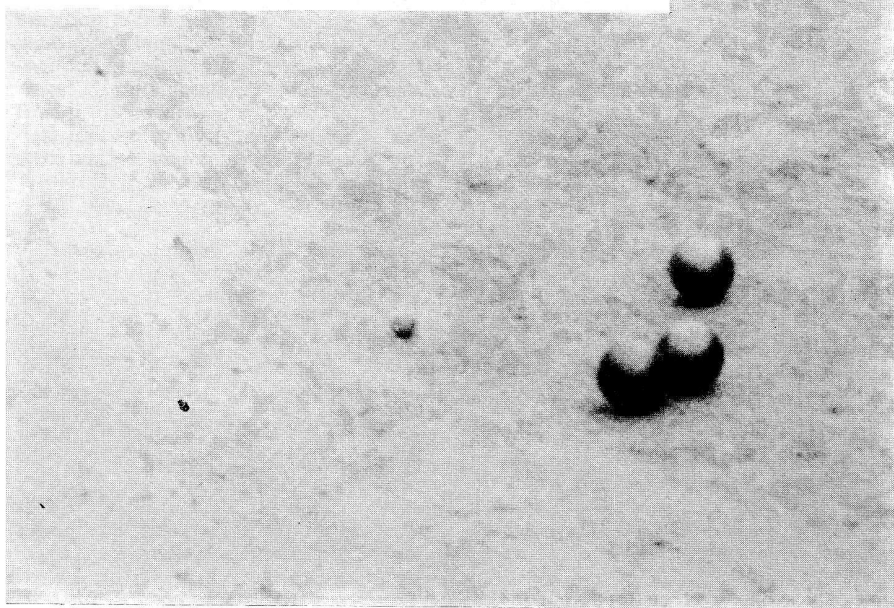


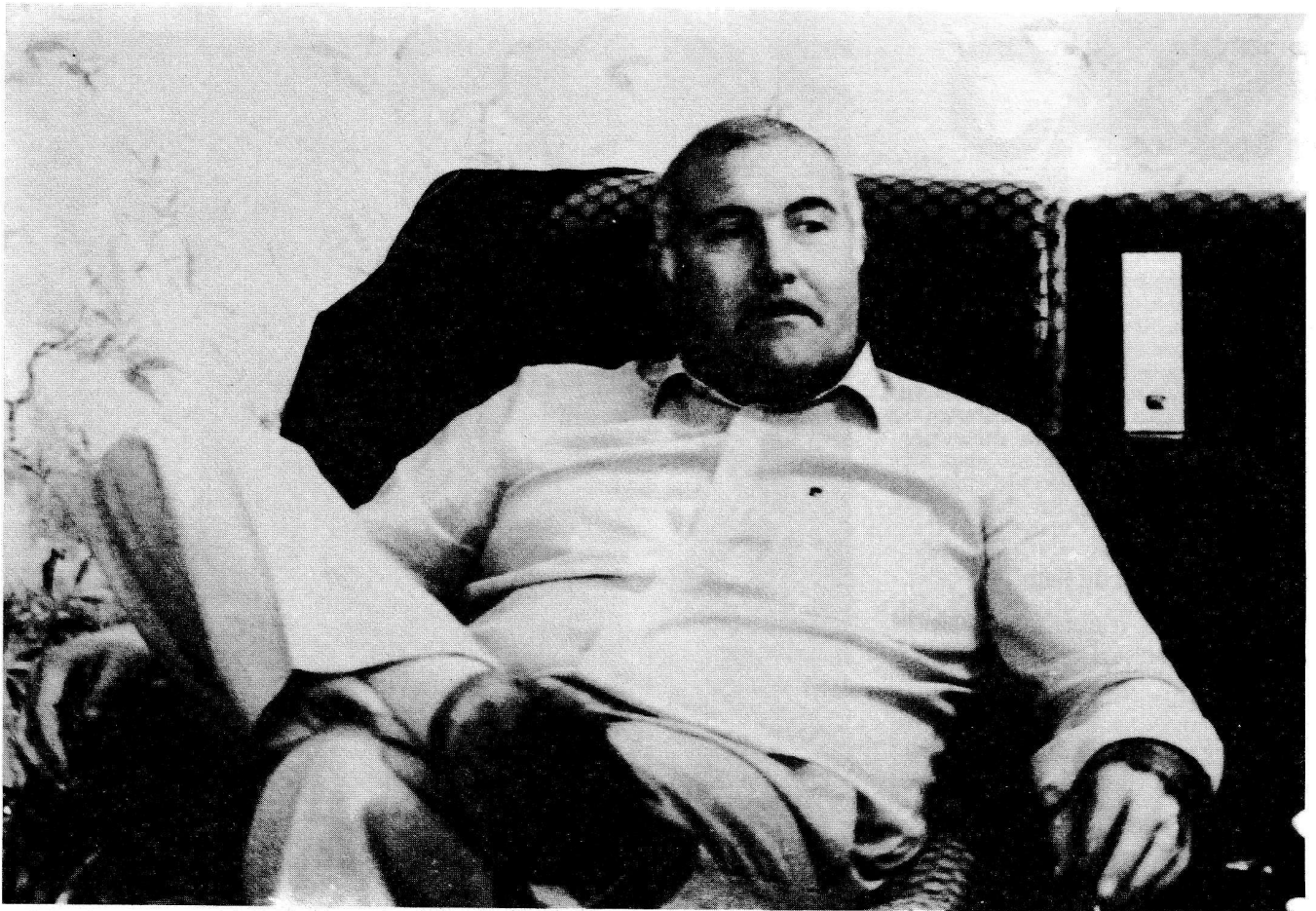
Bébert en plein feu : il mesure (à côté d'Hélio Tini son tireur), il discute, il pointe, et (ci-dessus) il tire. Un joueur complet.

- Si vous ratez une boule, dit-il, la galerie siffle. Si vous frappez, ou si vous mettez un bon point, la galerie applaudit. Dans les deux cas, si vous y faites attention, vous êtes perdu. Vous n'en touchez plus une.

On l'écouterait parler pendant des heures, avec humour, avec tendresse, d'un sport qui lui tient à cœur. Il sait bien pourquoi il l'aime. Quand on lui demande la raison, il répond, sérieux tout à coup :

- Dans ma vie ordinaire, je ne vois personne. Aux boules, je rencontre des gens de partout, de tous âges, de toutes conditions. C'est merveilleux de faire connaissance, de se retrouver. Il y a la compétition, les prix. Mais il y a aussi les rencontres, ce sport qu'on pratique ensemble, avec des amis anciens et nouveaux. J'aime la pétanque parce qu'avant tout le reste, c'est le sport de l'amitié.





Norbert Pancin, le pointeur, qui a gagné le Championnat de France avec un pied dans le plâtre.

CHAMPIONS DE FR

Orange, petite ville de 26 700 habitants en bordure de la Nationale 7 dans le Vaucluse. C'est là, dans un charmant pavillon, que vivent Gérard Jaffuel (Champion de France de Pétanque en triplète) son épouse et ses deux enfants, un garçon et une fille adorables. Un foyer heureux ou il n'y a pas de place pour la mélancolie, comme nous avons pu nous en rendre compte en y étant si amicalement accueillis.

Merci, Madame Jaffuel, pour votre merveilleuse tarte, quand à toi Gérard, il n'y a pas que les boules que tu sais choisir, car la qualité de ton champagne était de premier ordre. D'ailleurs j'ai la nette impression que tu excelles dans l'art de choisir, de ta charmante épouse si hospitalière à ta profession qui respire la liberté (celle de marchand forain), en passant par tes équipiers et amis, tes chiens superbes, et ton amour de la chasse, que tu pratiques en amateur chevronné.

Un accueil chaleureux

Jusqu'au choix de ton club, «La Boule Atomique», où nous nous sommes rendus après que soient venus nous rejoindre tes deux co-Champions de France, Norbert Pancin et José Palazon, accompagnés de leurs épouses.

Nous y avons été reçus par René Melot,

Trésorier, et Camille Escortell, Secrétaire du Club. Malheureusement le Président Etienne Mascle était souffrant. Nous espérons, cher Président, que vous êtes maintenant rétabli et qu'à notre prochain passage, nous aurons le plaisir de vous saluer.

M. Bastide, Adjoint aux Sports de la Municipalité, qui était venu spécialement nous souhaiter la bienvenue, nous a dit que si tous les sports marchaient aussi bien que la Pétanque, tant pour les résultats que pour l'ambiance de camaraderie, il serait un homme comblé. La ville d'Orange est d'ailleurs prête à participer financièrement et matériellement à l'organisation d'un Championnat de France.

Quant à ses trois champions, elle en est très fière. A juste titre. Pour ceux qui connaissent le «gratin» de la Pétanque, ils sont loin d'être des inconnus. Un coup d'œil à leur palmarès suffit à les situer.

Le pointeur

Norbert Pancin, 37 ans, né à l'Isle sur Sorgues (Vaucluse). Marié, un enfant. Agent d'exploitation dans une société de béton. Quatre fois champion du Vaucluse (triplète) en 1973, 1976,

1977, 1979. Vainqueur du Grand Prix d'Ajaccio (triplète) en 1977, et du Grand Prix de Genève (triplète) en 1978. Ses deux compagnons reconnaissent en lui le capitaine de l'équipe. Il l'a d'ailleurs prouvé de brillante façon au Championnat de France, en jouant avec un pied dans le plâtre, montrant par là une volonté et une résistance à toute épreuve.

Le milieu

Gérard Jaffuel, 37 ans, né à Chateauneuf du Pape. Un pur produit du Club «La Boule Atomique». Haut comme trois pommes, il n'a cessé de jouer pour cette société et, bien qu'il soit devenu un grand champion, il a conservé une simplicité et une gentillesse, qui le font aimer de tous. Six fois champion du Vaucluse. Vainqueur des Grands Prix de Saint-Etienne, d'Alès et de Genève. Finaliste de la «Marseillaise».

Le tireur

José Palazon, 27 ans, né à Siéza, près d'Alicante, en Espagne. Marié, un enfant. Artisan maçon. Un des plus talentueux de la nouvelle vague de tireurs. Pour sa première année avec Gérard et Norbert, il a réussi un coup de maître. Il est vrai que pendant des années il a été à bonne école, car il était le tireur de notre ami Otello, avec lequel il regrette parfois de

UNE VISITE
AUX TROIS
COPAINS
QUI ONT
VECU UNE
GRANDE
AVENTURE
ENSEMBLE
ILS SONT
DEVENUS
ANCE !

ne pouvoir plus souvent faire équipe, car ils ne sont pas du même club. Deux fois champion du Vaucluse en 1973 et 1979. Demi-finaliste du Championnat de France en 1975. Vainqueur des Grands Prix de Genève, d'Ajaccio, de Laragne en 1978, de Saint-Remy de Beaucaire et d'Alès.

Trois brillants joueurs. Qui ont pour objectif principal en 1980 le Championnat du Monde à Nevers en septembre. Mais qui risquent de faire parler d'eux avant cette date. Comme ils l'ont annoncé pour la première fois à notre journal, ils comptent participer au «Mondial de la Pétanque» à Paris, les 1, 2 et 3 mai, patronné par Antenne 2, dont la finale sera télévisée en direct, aussi bien qu'au concours international de la «Marseillaise».

Souhaitons-leur bonne chance. Ils ne manquent pas de supporters, à commencer par leurs épouses, qui souffrent encore plus qu'eux dans les moments difficiles sur le terrain. Et un grand merci pour votre accueil, chers amis, qui nous a profondément touchés.

Alain DUPUY

Les photos sont de Raymond AUTHIEU. Soyez indulgents. Ce sont ses débuts. Il est moins fort avec une caméra qu'avec des boules. Mais il va s'y mettre !



Gérard Jaffuel, le milieu, qui aime les joies de la vie



José Palazon, le tireur, qui frappe comme il respire

Une sympathique initiative du «Club M

LE PREMIER FESTIVAL DE PETANQU

En quittant Orly-Sud le 3 février 1980, à 16 heures 30, sous une pluie battante, pour se rendre au premier Festival de Pétaque organisé par le Club Méditerranéenne dans l'île de Djerba, en Tunisie, les dirigeants et arbitres de la Ligue de l'île-de-France étaient conscients des responsabilités qui les attendaient d'une part, et de la qualité du séjour qui leur était proposé d'autre part.

La délégation comprenait le Président Griffault, Grandmougin (Directeur sportif de la Ligue), Valentin (Directeur sportif du Comité de Paris), Théron et Battini (arbitres).

Trois festivals

Après un vol sans histoire, le Boeing 727 spécialement affrété déposait ses passagers dans «l'île enchantée». Dès le soir même, à l'occasion de la présentation traditionnelle des G.O. (Gentils Organisateurs), le programme des réjouissances était officiellement annoncé : trois festivals en même temps !

Celui du tennis, avec une forte participation encouragée par la présence de joueurs classés des deux sexes et d'un invité d'honneur prestigieux : Yvon Pétra, seul Français vainqueur à Wimbledon, le tout dirigé par le Président du Racing Club de France.

Celui du scrabble, avec là aussi des invités de marque dont M. Piala, joueur bien connu des téléspectateurs de l'émission «Des Chiffres et des Lettres», et la

présence du Président de la Fédération Française de Scrabble.

Celui de la pétaque, avec la délégation parisienne et les Champions de France en tripléte 1979.

Deux joueuses en match exhibition

Dans le cadre féérique de Djerba, la pétaque avait à se créer une place pour ce premier festival, alors que le tennis et le scrabble en étaient déjà à leur cinquième.

Les deux premières journées ont été consacrées à des prises de contact,

grâce à la réalisation de deux concours en tripléte à la mêlée. La participation a commencé par être faible, avec des joueuses et joueurs de qualité moyenne et d'horizons divers (certains étaient venus au festival de pétaque depuis la Belgique ou la Suisse).

La première compétition officielle organisée le mercredi et le jeudi en doublette, a vu une participation plus importante, encouragée par la bonne volonté des champions de France qui s'étaient séparés pour que le concours soit plus ouvert.

La deuxième compétition officielle



Sur le terrain des affrontements, de g à dr. : Valentin, Griffault, Jaffuel, Palazon, Mlle Reznic, Pancin, Théron, Grandmougin et l'ami Bébért.



Yvon Pétra, l'ancien vainqueur de Wimbledon, et Sacha Distel, sont venus encourager les joueurs de pétaque. De g à dr. : Grandmougin, Battini, Yvon Pétra, Gérard Jaffuel (accroupi), Griffault, Sacha Distel, Théron, et deux spectateurs intéressés.

éditerranée» E A DJERBA

organisée le vendredi et le samedi en triplète, a été encore plus encourageante quant à la participation, marquée par la même détermination sportive des champions de France, de nouveau séparés, et par la présence de deux équipes féminines.

Pour clôturer le festival, ce sont deux joueuses, Madame Pasquet et Madame Palazon qui ont été retenues en compagnie de M. Jacques Théron, pour rencontrer en match exhibition la triplète championne de France.

Après le spectacle traditionnel du soir, le samedi, au cours d'une belle cérémonie les vainqueurs de la triplète et de la doublette ont reçu leurs prix : des séjours gratuits au Club pour le prochain festival de pétanque. Une récompense rêvée, non seulement pour les joueurs, mais aussi pour les responsables de l'organisation qui étaient venus justement pour ouvrir la voie et préparer l'avenir.

Une organisation parfaite

Avenir qu'ils peuvent envisager avec sérénité, car peu de choses sont à améliorer pour se mettre au niveau des autres festivals. Il suffira d'une meilleure information des nombreux amateurs, et d'une meilleure répartition des activités pendant le séjour, pour que la participation déjà importante soit encore accrue. N'oublions pas que ce jeu de pétanque est un jeu simple, que tout le monde peut pratiquer d'emblée, et auquel un tennisman ou un acharné du scrabble peut donc se consacrer si on lui en laisse le temps.

Souignons en terminant combien le cadre de l'île de Djerba est agréable en février et le climat propice à la pratique de notre sport favori, combien la vie là-bas est simple et facile tant son organisation matérielle est parfaite, combien la nourriture est saine et abondante.

Alors, merci aux «Gentils Organisateurs» qui se sont tant dévoués; merci à Mike, directrice des festivals, et à Katia, sa fille avec lesquelles nous avons eu des contacts si fructueux; merci à Bébert, le responsable des sports qui nous a tant aidés; merci à la Boule «J.B.» dont la présence nous a été précieuse; merci à ceux qui sont montés sur scène pour la pétanque au cours de la soirée «G.M.» (Gentils Membres); merci à Laverdure pour avoir vanté les fesses de Josette et avoir raillé ceux qui font de l'écologie de «Jobastre»; merci aux «Jacks» pour nous avoir charmés; merci au tiercé des ânes gagné par un pétanqueur; merci au Typique pour nous avoir fait découvrir le couscous au poisson; merci au charmeur de cobras et au danseur porteur de jarres; merci à Grandmougin et Valentin pour avoir élégamment porté la djellaba; merci en un mot au Club Méditerranée.

Jean BATTINI

un peu d'histoire: LES ORIGINES DES BOULES

Il faut remonter fort loin dans le temps, pour retrouver les origines du Jeu de Boules. Les Grecs semblent être les premiers à l'avoir pratiqué à des fins sportives, puisqu'il consistait à envoyer le plus loin possible, des boules de tailles différentes. Avec les Romains apparaît la notion d'adresse, les boules devant arriver près d'un but désigné d'un commun accord.

Il y a tout lieu de penser, que ce sont les légions romaines, qui lors de la Conquête des Gaules, l'ont introduit en France. En l'absence de toute documentation, il n'est pas possible de trouver trace de ce jeu postérieurement à cette période. Il faut attendre le XIV^{ème} siècle, pour qu'il en soit à nouveau question dans les chroniques du temps, notamment sous le règne de Charles V.

Des anecdotes nous rapportent que la passion pour ce jeu était telle, qu'elle détournait les soldats des entraînements auxquels ils étaient assujettis. Au XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, le Jeu de Boules était un divertissement très prisé par la bourgeoisie et le... tiers état.

Il existe à ce propos quelques témoignages, sur la vogue dont il était l'objet : Un poème de Furetière, membre de l'Académie Française, intitulé «Jeu de boules des procureurs»; deux tableaux de Meissonnier «Les joueurs de boules» et «Soldats jouant aux boules»; plus près de nous, Balzac qui, dans l'Histoire des Treize (Ferragus) de la Comédie Humaine, décrit une partie de boules dont Paris est le décor vivant, et où il est question de «cochonnet» et de mesure de point à l'aide de la canne d'un spectateur.

Au Palais de l'Escurial près de Madrid se trouve une tapisserie du XVI^{ème} siècle, représentant des courtisans de la Cour d'Espagne jouant aux boules.

Au XVII^{ème} siècle, en Grande-Bretagne, le jeu de boules se pratiquait sur des emplacements de gazon tondu, les «Boulingrins» (de l'anglais Bowling-greens)

A la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècles, c'est en Provence que les boules sont en honneur, avec le «Jeu Provençal». Chaque quartier dans les villes importantes, chaque village, avait sa place ombragée, où boules à la main, s'affrontaient les joueurs de tous âges.

Ce n'est qu'en 1907, que la Pétanque a été créée. Il faut attendre 1910, pour qu'à La Ciotat, à l'instigation de M. Ernest Pitiot, le premier concours de Pétanque soit organisé. L'engouement soulevé par ce jeu, lui a permis de s'installer en peu de temps, dans tout le Midi Méditerranéen.

D'où vient son nom ? D'une expression provençale «Pestanques» (Pieds joints) qui par contraction a donné Pétanque. Ce mot fait désormais partie de notre vocabulaire, si bien que Max Favalelli l'a ainsi défini, dans l'une de ses fameuses grilles de mots croisés : «Ce n'est pas une épouse légitime, plutôt une maîtresse, qui vous tient les pieds liés».

Extrait «Des origines du jeu de boules à nos jours», publié par la F.F.P.J.P.

UN TIREUR « NOUVELLE VAGUE »

MARCO FOYOT

Jean-Marc Foyot, idole, star, que ses amis appellent Marco, quel qualificatif peut-on lui donner dans le monde de la Pétanque ? Le grand champion qu'était Albert Calanotti, trop tôt disparu, écrivait de lui : « Ce petit, si j'étais riche, je l'achèterais, je le regarderais tirer toute la journée dans mon jardin, et surtout je ne le ferais pas sortir quand il pleut pour qu'il n'attrape pas froid ».

Alors, Marco, star ou idole ?

Ni l'un, ni l'autre. Simple-ment un joueur qui aime beaucoup la pétanque et qui aime la pratiquer en compétition, comme n'importe quel autre sport.

A propos de sport, je crois que tu fais aussi de l'athlétisme ?

Oui. De la course à pied. J'ai été sélectionné à plusieurs reprises en équipe de France junior pour le 400 m et le 800 m, entre autres pour France - Suisse, France - Belgique, et France - U.R.S.S. espoirs.

En quelle année ?

En 1972 et 1973. Ensuite j'ai fait mon service militaire au bataillon de Joinville en 1973-1974.

Tu as 26 ans ?

Oui, je suis né le 6 juin 1953 à Meaux, en Seine et Marne. Je suis un Gémeaux (si cela peut intéresser les lecteurs).

Ce n'est pas impossible. Avant un concours, les adversaires peuvent consulter ton horoscope, et s'il n'est pas favorable, ça leur donnera du courage pour t'affronter ! (Marco rit franchement). Re devenons sérieux. Tu es marié ?

Oui, et Corinne m'a donné un enfant adorable que nous avons appelé Benjamin.

Alors, heureux ?

Très heureux !

A part ton sport favori, la Pétanque, tu as une profession ?

LE PALMARES D'UN CHAMPION

International Ricard-La Marseillaise, en 1974, 1975 et 1976

Champion de France FSGT junior en 1970 et 1971

Champion de l'Île de France en triplettes en 1976, 1977 et 1979, et en doublettes en 1978

Grand Prix de Roanne en doublettes en 1975, 1976 et 1977, et en triplettes en 1976, 1978, 1979

National Pastic 51 en triplettes en 1976

Grand Prix d'Ajaccio en 1978

National Jargeau en triplettes en 1974, 1975, 1976, 1977 et 1978

Je suis V.R.P. dans une société de petites fournitures pour automobiles. Ce travail me plaît beaucoup.

Il te reste des loisirs ?

Entre le travail, la famille et la Pétanque, je n'ai que peu de temps pour autre chose. Mais j'en trouve pour aller faire avec Corinne et Benjamin du jogging dans le Bois de Boulogne, qui est à deux pas de chez moi.

Dans ton palmarès éloquent quel est ton meilleur souvenir ?

Sans doute lorsqu'on m'a remis le trophée du meilleur tireur à « La Marseillaise » en 1975. C'était le Challenge Yvan Raymond, décédé peu de temps avant, et que j'admirais beaucoup.

INTERVIEW REALISEE PAR ALAIN DUPUY

Puisque tu parles de « La Marseillaise », que penses-tu de ton triplé ?

J'ai gagné ce grand concours avec Raymond Authieu et François Mélis trois fois consécutivement en 1974, 1975 et 1976. Ça représente en tout 18 000 joueurs, 12 jours de compétition et 36 parties victorieuses. Sans vouloir paraître prétentieux, je crois que c'est un record difficile à battre !

Quels sont les joueurs que tu admires le plus ?

Il y en a beaucoup. Comme pointeurs, je pense particulièrement à Mélis, Pisapia, Kokoyan, comme milieux à Lucchesi, Authieu, Baldo, Lebeau, comme tireurs à Palazon, Brocca, Garcia.

Quel a été jusqu'à présent ton partenaire favori ?

François Mélis.



Marco Foyot et sa charmante femme Corinne

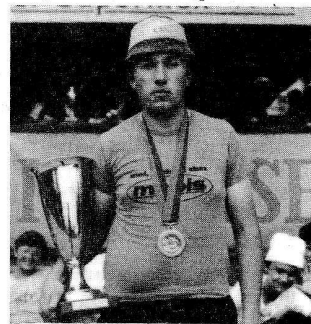


UN BOMBARDIER DE 22 ANS JEAN-YVES LOULON

Jean-Yves Loulon, un nom que connaît toute la France bouliste. Pourtant il est jeune, 22 ans, célibataire (mais oui, mesdemoiselles, si vous pratiquez la pétanque en mixte, demandez lui de jouer avec vous, aucun concours ne vous échappera !). Il est de Libourne dans la région Bordelaise, un coin où il n'est pas aisé de se faire un nom, avec les vieux briscards que sont Bissières ou Jimenez, sans oublier un certain Regouffre, champion de France en doublettes en 1979.

Heureusement, Loulon s'est consolé avec de grandes joies. Il est par exemple le seul joueur à avoir gagné aux trois jours de St. Pierre à Toulouse à la fois le tête à tête, la doublette et la triplette. Un tiercé extraordinaire, dans l'ordre, s'il vous plaît ! Il s'est même permis de «sortir» en 1974 Robert Lebeau, plusieurs fois Champion de France et Champion du Monde. Quand on sait que Robert Lebeau est un champion hors du commun, on peut saluer l'exploit.

Pourtant, ce nom, il se l'est fait. Comment ? C'est très simple. Avec une adresse diabolique. A 17 ans, il tirait aussi bien des deux mains, et il était si décontracté qu'il en faisait pâlir ses adversaires. Lorsqu'il est venu à Paris, en 1978, gagner le National aux Tuileries (avec Desvaux et Vedelago), les spectateurs étaient éblouis par ses carreaux, et ses adversaires se demandaient à quelle heure il allait en manquer une.



Jean-Yves Loulon et une de ses coupes, aux Trois Jours de Saint-Pierre, à Toulouse.

Mais pour réussir de cette façon, il faut aussi la continuité d'une équipe, qui ne se forge pas du jour au lendemain. Depuis maintenant six ans Loulon joue avec Desvaux et Vedelago, avec beaucoup de victoires, et quelques revers. Son principal regret est d'avoir été battu en 1978 et 1979 en quart et en demi-finale du Championnat de France en triplettes. En quart de finale, à Brive, le résultat était mérité, l'équipe n'avait pas trop bien joué. Mais à Nancy, le terrain ne l'a pas favorisé : il permettait un tir à la rafle que sut utiliser à merveille le Nimois Bonfort.

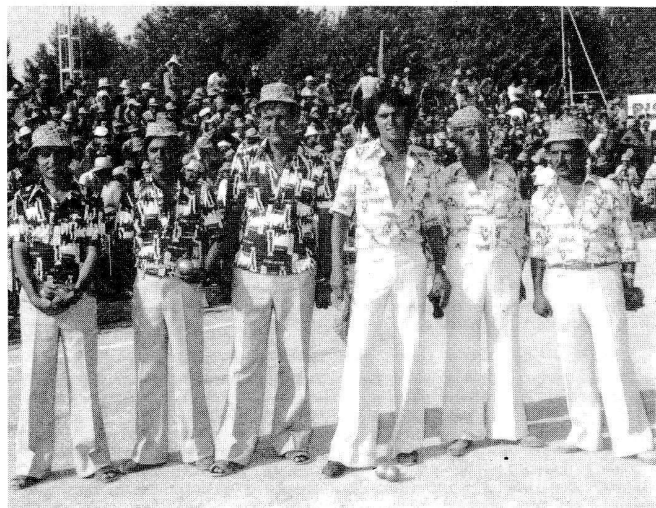
DES VICTOIRES DE QUALITE

Champion de Ligue en 1975, 1976 et 1977.

Vainqueur du National aux Tuileries, à Paris, en 1978.

Gagnant des Grands Prix d'Angoulême, de Niort, de Cognac, de Saintes, de Toulouse, et du Grand Prix «Le Zéphyr».

Champion de France corporatif du Crédit Agricole en 1979.



Les finalistes de la «Marseillaise». En blanc, les vainqueurs, Marco Foyot et ses deux équipiers Raymond Authieu et François Mélis.

La pétanque, c'est important pour toi ?

Très important. J'y retrouve mon esprit de compétition, une rage de gagner dans les grosses parties uniquement. Pour sortir vainqueur d'une grande épreuve il faut plusieurs choses, à mon avis : avoir de l'adresse et de la personnalité ; être gagnant ; être associé à de bons joueurs pour faire une bonne équipe,

et enfin avoir de la chance !

Pour 1980, quel est ton objectif principal ?

Le Championnat de France en tête à tête. Tu sais qu'en 1979, j'ai gagné le tête à tête aux trois jours de St Pierre, à Toulouse. Il y avait environ 700 joueurs. Alors, sait-on jamais ?

Alain DUPUY



Jean-Yves Loulon, entre ses deux équipiers Alain Desvaux (à g.) et Angelo Velelago.

Règles générales

Article premier. — Le jeu de Pétanque est un jeu d'équipe qui oppose :

- 3 joueurs à 3 joueurs (triplettes).
- 2 joueurs à 2 joueurs (doublettes).

Il peut aussi opposer :

- 1 joueur à 1 joueur (tête-à-tête).

Dans le jeu de triplètes, chaque joueur dispose de 2 boules.

Dans le jeu de doublettes, chaque joueur dispose de 3 boules.

Dans le jeu en tête-à-tête, chaque joueur dispose de 3 boules.

Art. 2. — Le jeu de Pétanque se joue avec des boules agréées par la Fédération et répondant aux caractéristiques suivantes.

- a) Les boules doivent être métalliques.
- b) Les boules doivent avoir un diamètre compris entre 7,05 cm (minimum) et 8 cm (maximum).
- c) Les boules doivent avoir un poids compris entre 0,620 kg (minimum) et 0,800 kg (maximum). Le Label (marque du fabricant) et le chiffre du poids doivent être gravés sur les boules et toujours lisibles.
- d) Les boules ne doivent être ni plombées, ni sablées et, de façon générale, ne doivent pas être truquées, ni subir aucune transformation ou modification après fabrication par le fabricant agréé par la Fédération.

Le joueur coupable de l'infraction d) s'expose au retrait de sa licence pour une période de 15 ans au minimum (cas de boules plombées, sablées, modifiées et d'une façon générale truquées), sans préjudice d'autres sanctions par la Commission Nationale de discipline, tant pour le joueur coupable que pour ses co-équipiers.

Si une boule n'est pas truquée, mais usagée ou de fabrication défectueuse ne subit pas avec succès les examens de contrôle, ou ne répond pas aux normes exposées en a) b) c), le joueur doit la changer et son équipe continue la partie avec le score 0.

S'il est avéré qu'une réclamation vis-à-vis des boules de l'adversaire est sans fondement, le joueur ou l'équipe sera pénalisé de 3 points qui s'ajouteront au score de l'adversaire.

L'Arbitre et le Jury peuvent toujours, et à tout moment du jeu, procéder à des examens de contrôle des boules d'un ou de plusieurs joueurs.

Dans le cas de boules radiographiées, ou ouvertes, la responsabilité du demandeur est engagée et le préjudice causé est à sa charge.

Dès le début de la partie, les joueurs ont intérêt à s'assurer que leurs boules et celles de leurs adversaires répondent aux normes imposées.

Les réclamations pour le contrôle des boules ne sont reçues qu'entre deux mènes. Faites après la fin de la partie elles ne sont pas admises.

Les buts sont exclusivement en bois. Leur diamètre doit être compris entre 25 mm (minimum) et 35 mm (maximum). Les buts en bois peints en blanc sont autorisés.

Art. 3. — Avant le début d'une compétition, chaque joueur doit présenter sa licence. Il doit aussi la présenter sur demande de l'arbitre, ou en début de partie sur demande de l'adversaire.

La licence doit être signée par le Président de la Société et par lui-même et munie d'une photographie estampillée par le cachet de la Société. En outre, la licence doit comporter au verso le cachet du Comité Départemental.

Pour les championnats de France, la photo doit être estampillée par le cachet du Comité Départemental.

Tout joueur dont la licence n'est pas en règle avec ces prescriptions est exclu de la compétition.

Art. 4. — Il est interdit aux joueurs de changer de boules ou de but en cours de partie, sauf dans les cas suivants :

- 1°) La boule est introuvable,
- 2°) Le but est introuvable.

Si une boule se casse en deux ou plusieurs morceaux, le plus gros morceau compte seul pour la marque s'il n'y a plus de boules à jouer. Le remplacement de la boule cassée par une boule identique ou une autre paire de boules est obligatoire à partir de la même suivante.

S'il y a des boules à jouer, le plus gros morceau de boule est immédiatement remplacé par une boule de diamètre analogue ou avoisinant à celui de la boule cassée.

Les mêmes règles s'appliquent pour le but.

Jeu

Art. 5. — Le jeu de Pétanque se joue sur tous terrains. Toutefois, les joueurs peuvent être tenus de jouer sur un terrain limité par le Comité d'Organisation ou par l'Arbitre. Dans ce cas, le terrain de jeu doit mesurer 4 mètres au moins de largeur et 15 mètres au moins de longueur.

Les parties se jouent en 13 points avec possibilité de faire disputer les parties de quadrage en 11 points.

Art. 6. — Les joueurs se rendent sur le terrain de jeu qui leur a été affecté et tirent au sort l'équipe qui doit lancer le but.

N'importe quel joueur de l'équipe lançant le but, choisit le point de départ et trace sur le sol un cercle tel que les pieds puissent s'y poser entièrement (0,35 m à 0,50 m de diamètre) et à un mètre de tout obstacle.

Les pieds doivent être à l'intérieur du cercle et ne pas mordre sur celui-ci. Ils ne doivent en sortir, ou être levés, que lorsque la boule a touché le sol. Les mutilés d'un membre inférieur sont exceptionnellement autorisés à placer un pied à l'extérieur du cercle.

Le lancer du but par un joueur d'une équipe n'implique pas pour celui-ci l'obligation de pointer le premier.

En cas d'affectation d'un terrain de jeu à deux équipes adverses, celles-ci ne peuvent s'affronter sur un autre terrain sans l'autorisation de l'arbitre.

Art. 7. — Pour que le but lancé par un joueur soit valable, il faut :

1°) Que la distance le séparant du bord le plus rapproché du cercle de lancement soit de :

- 5 mètres minimum et 9 mètres maximum pour les **CADETS**,
- 6 mètres minimum et 9 mètres maximum pour les **JUNIORS**,
- 6 mètres minimum et 10 mètres maximum pour les **SENIORS**.

2°) Que le cercle de lancement soit à un mètre minimum de tout obstacle.

3°) Que le but soit à un mètre minimum de tout obstacle et de la limite la plus proche d'un terrain interdit.

4°) Qu'il soit visible du joueur dont les pieds sont placés aux extrémités intérieures du cercle et dont le corps est absolument droit. En cas de contestation sur ce point, l'arbitre décide sans appel si le but est visible.

A la mène suivante, le but est lancé à partir d'un cercle tracé autour du point où il se trouvait à la mène précédente. Sauf dans les cas suivants :

- Le cercle se situerait ainsi à moins d'un mètre d'un obstacle.
- Le lancer du but ne pourrait se faire à la distance réglementaire maximum.

Dans le premier cas le joueur trace le cercle à la limite réglementaire de l'obstacle.

Dans le deuxième cas, le joueur peut reculer, dans l'alignement où se situait le but, jusqu'à obtenir la distance maximum de lancement.

Si après trois jets consécutifs par la même équipe, le but n'a pas été lancé dans les conditions réglementaires ci-dessus définies, le but est remis à l'équipe adverse qui dispose également de 3 essais, et qui peut reculer le cercle dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. **Dans ce cas, le cercle ne peut plus être changé si cette équipe ne réussit pas ses 3 jets.**

En tout état de cause, l'équipe qui a perdu le but après les 3

règlement officiel du jeu de Pétanque

premiers jets, conserve la priorité pour lancer la première boule.

Art. 8. — Si le but lancé est arrêté par un joueur, un spectateur, un animal ou tout objet mobile, il n'est pas bon et est relancé sans que ce jet compte pour les 3 jets autorisés.

Si après le jet du but une première boule est jouée, l'adversaire a encore le droit de contester sa position réglementaire. **Si la contestation est reconnue valable, le but est relancé, et la boule rejouée.**

Si l'adversaire a également joué une boule, le but est définitivement considéré comme valable et aucune réclamation n'est admise.

Art. 9. — Le but est perdu dans les 6 cas suivants :
1°) Quand après avoir été lancé le but ne se trouve pas dans les limites prévues à l'article 7.

2°) Quand au cours d'une mène le but est déplacé sur un terrain interdit. Le but à cheval sur une limite de jeu quelconque. Est considéré terrain interdit la flaque d'eau sur laquelle le but flotte librement.

3°) Quand se trouvant en terrain autorisé, le but déplacé n'est pas visible du cercle, **suivant article 7.** Toutefois, le but masqué par une boule n'est pas perdu.

4°) Quand au cours du jeu il revient dans le cercle de lancement.

5°) Quand le but est déplacé à plus de 40 mètres du cercle de lancement.

6°) Quand le but déplacé est introuvable.

Art. 10. — Après avoir lancé le but, il est interdit aux joueurs de supprimer, déplacer ou écraser un obstacle quelconque (pierre, sable, feuille, etc...) se trouvant sur le terrain de jeu. Toutefois, le joueur qui s'apprête à jouer, peut ou non boucher le trou qui aurait été fait par la boule jouée précédemment.

Si au cours d'une mène, le but est inopinément masqué par une feuille d'arbre ou un morceau de papier, ces objets sont enlevés, après que le but ait été marqué.

Le joueur appelé à jouer, et lui seul, est autorisé à « tâter » sa donnée, mais en respectant les règles ci-dessus.

Pour non observation des règles précédentes, les joueurs encourent les sanctions suivantes :

- 1°) Avertissement,
- 2°) Annulation de la boule jouée ou à jouer,
- 3°) Une mène de suspension au joueur fautif.
- 4°) Disqualification de l'équipe fautive,
- 5°) Disqualification des deux équipes en cas de connivence.



Une interview de Jacques Théron, arbitre international

DEUX IMPERATIFS : L'AUTORITE ET LE SOURIRE

Jacques Théron, 38 ans, né à Marseille. Habite à Paris. Membre du Comité Directeur de la F.F.P.J.P. Secrétaire Général de la Ligue de l'Île de France. Trésorier Général du Comité de Paris.

Quels sont les principaux problèmes d'arbitrages dans les concours ?

Bien mesurer les points. C'est le principal, et c'est souvent très difficile. Ensuite faire appliquer le règlement, ce qui n'est pas facile non plus. Enfin, avoir de l'autorité, mais avec le sourire.

Comment devient-on arbitre ?

C'est très simple, en s'inscrivant auprès de son Comité. Celui-ci fait passer un examen de contrôle après que le candidat a fait plusieurs concours avec un arbitre confirmé.

Quel conseil donneriez-vous à un arbitre débutant ?

Celui de connaître son règlement, et de ne pas hésiter, le cas échéant, à le sortir sur le terrain.

Quel est votre plus mauvais souvenir d'arbitrage ? Avez-vous été menacé ?

Non, je n'ai jamais été vraiment menacé, et je peux même dire que je n'ai aucun mauvais souvenir.

En avez-vous un bon ?

Oui, celui de mon premier Championnat du Monde. C'était à Casablanca, en 1973.

Faut-il être joueur de boules pour être un bon arbitre ?

Ce n'est pas indispensable, mais ça aide beaucoup. Ça permet surtout de mieux comprendre le joueur.

Vos fonctions au sein de la Fédération et de la Ligue de l'Île de France sont-elles compatibles avec votre rôle d'arbitre international ?

Non, elles sont incompatibles. D'ailleurs je n'arbitre plus depuis 1977, mais je suis membre de la Commission d'Arbitrage à la Fédération, et je fais passer les examens d'arbitres nationaux.

Il y a du nouveau dans le règlement ?

Oui. A partir de 1981, les joueurs n'auront plus le droit de faire la donnée, et le temps pour jouer la boule passera de 2 minutes à 1 minute. Une autre décision est importante : si le but frappé est arrêté par un adversaire ou un coéquipier, l'adversaire a le choix entre : a) laisser le but à sa place nouvelle; b) remettre le but à sa place primitive; c) placer le but dans le prolongement d'une ligne allant de sa place primitive à l'endroit où il a été arrêté, mais uniquement en terrain de jeu jouable. Mais attention ! les points b) et c) ne sont applicables que si le but était marqué.

Art. 11. — Si le but arrêté vient à se déplacer, en raison du vent ou de l'inclinaison du terrain par exemple, il est remis à sa place primitive.

Il en va de même si le but est déplacé accidentellement par un joueur, un spectateur, une boule ou un but provenant d'un autre jeu, un animal, ou par tout objet mobile.

Pour éviter toute contestation, les joueurs DOIVENT marquer le but. Aucune réclamation ne sera admise pour les boules ou le but non marqués.

Le but qui se trouve dans une flaque d'eau est valable dès lors qu'il ne flotte pas librement (voir article 9).

Art. 12. — Si le terrain de jeu n'est pas limité, et si, au cours d'une mène, le but se déplace dans un autre terrain de jeu également non limité, le but est bon, sous réserve des dispositions de l'article 9.

Les joueurs utilisant ce but attendront, s'il y a lieu, la fin de la mène commencée par les joueurs utilisant l'autre terrain de jeu, pour finir leur mène.

Les joueurs concernés par l'application de cet article doivent faire preuve de patience et de courtoisie.

Le cas du but déplacé d'un terrain de jeu tracé dans un autre terrain de jeu tracé, est réglé à l'article 18.

Art. 13. —

1) Si au cours d'une mène le but est perdu mais non introuvable, trois cas se présentent :

a) Il reste des boules à jouer à chaque équipe. Alors la mène est nulle.

b) Il reste des boules en mains à une seule équipe. Alors les boules les plus proches du but comptent pour la marque à condition de ne pas se trouver en terrain interdit, et toutes les boules doivent être jouées en terrain autorisé.

c) Les deux équipes n'ont plus de boules à jouer. Alors les boules se trouvant le plus près du but, en terrain non interdit, comptent pour des points.

2) Si au cours d'une mène le but perdu est introuvable ; 3 cas se présentent :

a) Il reste des boules à jouer à chaque équipe. Alors la mène est nulle.

b) Il reste des boules à une seule équipe. Alors cette équipe marque autant de points qu'elle détient de boules à jouer.

c) Les deux équipes n'ont plus de boules en mains. Alors la mène est nulle.

Art. 14. —

1°) Si le but frappé est arrêté par un spectateur ou par l'arbitre, il conserve sa position.

2°) S'il est arrêté par un coéquipier du tireur, le but est remis à sa place primitive ou maintenu à sa nouvelle place, au gré de l'adversaire.

3°) Si le but est arrêté par un adversaire du joueur qui l'a frappé, l'équipe lésée a le choix entre :

a) laisser le but à sa place nouvelle ;

b) remettre le but à sa place primitive,

c) placer le but dans le prolongement d'une ligne allant de sa place primitive à l'endroit où il a été arrêté par l'adversaire, mais uniquement en terrain de jeu.

Si après avoir été frappé le but passe dans sa course en terrain interdit pour revenir finalement en terrain de jeu, le but est nul, et il y a lieu d'appliquer les dispositions de l'article 13 (1).

Art. 15. — Lorsque au cours d'une mène le but a quitté le terrain de jeu autorisé, il est relancé, à la mène suivante, du point où il se trouvait lorsqu'il a quitté le terrain de jeu. **Sous réserve que (Art 7).**

a) Le cercle puisse être tracé à un mètre de tout obstacle,

b) Le lancer du but puisse se faire à la distance réglementaire.

Boules

Art. 16. — La première boule d'une mène est lancée par un joueur de l'équipe qui a gagné le tirage au sort ou la mène précédente.

Le joueur ne doit s'aider d'aucun objet, ni tracer de traits, pour porter sa boule ou pour marquer sa donnée.

Il est interdit de mouiller les boules ou le but.

Art. 17. — Pendant le temps réglementaire à un joueur pour lancer sa boule, les spectateurs et les joueurs doivent observer le plus grand silence.

Les adversaires ne doivent ni marcher, ni gesticuler, ni rien faire qui puisse déranger le joueur. Seuls, les partenaires du joueur peuvent se tenir entre le but et le cercle de lancer, pour montrer la donnée.

Les adversaires doivent se tenir du côté du but ou en arrière du joueur et à une distance de 2 mètres au moins de l'un ou de l'autre.

Les joueurs qui n'observeraient pas ces prescriptions peuvent être

exclus de la compétition si, après avertissement de l'arbitre, ils persistent dans leur manière de faire.

Art. 18. — Toute boule lancée ne peut être rejouée. Toutefois, doivent être rejouées les boules arrêtées, ou déviées, dans leur course entre le cercle de lancement et le but, par une boule ou un but provenant d'un autre jeu, par un animal, ou par tout objet mobile (ballon, etc.). Ainsi que celle prévue au 2° de l'article 8.

Nul ne peut, pour essai, lancer sa boule dans le jeu.

Par dérogation aux dispositions de l'article 13, si les terrains de jeu sont tracés par les organisateurs et comportent des limites communes, les boules sortant d'un terrain et s'immobilisant sur un autre terrain sont bonnes. Il en va de même pour le but. A la mène suivante, les équipes continuent leur partie sur le terrain qui leur a été désigné.

La boule cachée est bonne dès qu'elle est jouée si elle ne se trouve pas en terrain interdit.

Art. 19. — Toute boule est nulle dès qu'elle emprunte, ou qu'elle est projetée en terrain interdit.

Si la boule revient ensuite en terrain de jeu, soit par la pente du terrain, soit parce qu'elle est renvoyée par un obstacle, mobile ou immobile, elle est immédiatement enlevée du jeu, et tout ce qu'elle a pu déplacer, après son passage en terrain interdit, est remis en place.

Art. 20. — Toute boule arrêtée par un spectateur ou par l'arbitre conserve sa position à son point d'immobilisation.

Toute boule arrêtée par un joueur de l'équipe à laquelle elle appartient est nulle.

Toute boule arrêtée par un joueur de l'équipe adverse peut, au gré du joueur, être rejouée ou laissée à son point d'immobilisation.

Le joueur arrêtant volontairement une boule en mouvement est immédiatement disqualifié ainsi que son équipe.

Art. 21. — Tout joueur dispose d'une durée maximum de 2 minutes pour lancer sa boule. Le joueur ne respectant pas ce délai encourt les pénalités prévues à l'article 10. Ces mêmes prescriptions s'appliquent pour le lancer du but après chaque mène.

Art. 22. — Si une boule arrêtée vient à se déplacer en raison du vent ou de l'inclinaison du terrain par exemple, elle est remise en place. Il en va de même pour toute boule déplacée accidentellement par un joueur, un spectateur, un animal ou par tout objet mobile.

Pour éviter toute contestation, les joueurs doivent marquer les boules et le but. Aucune réclamation ne sera admise pour une boule ou pour un but non marqué et l'arbitre ne statuera qu'en fonction de l'emplacement des boules et du but sur le terrain.

Art. 23. — Le joueur qui joue une boule autre que la sienne reçoit un avertissement : la boule jouée est valable pour le coup mais doit être immédiatement remplacée.

En cas de récidive au cours d'une partie, la boule du joueur fautif est annulée, et tout ce qu'elle a déplacé est remis en place.

La même règle s'applique pour toute boule jouée d'un cercle autre que celui d'où a été lancé le but.

Art. 24. — Toute boule lancée dans des conditions non réglementaires est nulle et tout ce qu'elle a déplacé dans son parcours est remis en place. Toutefois, l'adversaire a le droit de faire appliquer la règle de l'avantage et d'accepter le coup. Dans ce cas, la boule pointée, ou la boule tirée, est bonne et tout ce qu'elle a déplacé demeure à sa nouvelle position.

Avant de jouer, le joueur doit effacer de sa boule toute trace de boue ou de dépôt quelconque sous peine des sanctions prévues à l'article 10.

Points et mesure

Art. 25. — Pour la mesure d'un point, il est autorisé d'enlever momentanément, après les avoir marqués, les boules et les obstacles situés entre le but et les boules à mesurer. Après mesure, les boules et les obstacles enlevés sont remis à leur place. Si les obstacles ne peuvent être enlevés, la mesure du point est faite à l'aide d'un compas.

Art. 26. — La mesure d'un point incombe au joueur qui a joué le dernier ou à l'un de ses coéquipiers. Les adversaires ont toujours le droit de mesurer après l'un de ces joueurs.

Si la mesure d'un point donne lieu à contestation, l'arbitre est consulté et sa décision est sans appel.

Art. 27. — Si, après avoir mesuré un point au jugé ou avec un appareil quelconque, un joueur ou son coéquipier joue une boule, la boule de l'adversaire est estimée meilleure, durant toute la mène, que celle qui lui a été comparée, à moins de déplacement ultérieur de l'une ou de l'autre de ces boules.

Les coéquipiers de celui qui a joué, après mesure faite, sont solidaires de celui-ci.

Aucune réclamation n'est admise à ce sujet.

Art. 28. — Le point est perdu pour l'équipe dont le joueur, en mesurant, déplace le but ou une boule au détriment de l'équipe adverse.

Si lors de la mesure d'un point, l'arbitre remue ou déplace le but ou une boule, et si après une nouvelle mesure le point demeure à la boule estimée primitivement plus proche du but, l'arbitre se prononce en toute équité. Il en va de même dans l'hypothèse, où après une nouvelle mesure, le point ne demeure pas à la boule estimée primitivement gagnante.

Si l'arbitre juge que deux boules appartenant chacune à une équipe sont à égale distance du but, il est fait application des dispositions de l'article 29 suivant.

Art. 29. — Lorsque deux boules, appartenant chacune à une équipe, touchent le but, ou étant les plus proches du but sont à égale distance de celui-ci, le résultat de la mène est nul s'il ne reste plus de boules à jouer ; et le but appartient à l'équipe qui a marqué à la mène précédente.

Si une équipe est seule à disposer de boules, elle joue ses boules

et marque autant de points que de boules finalement plus proches du but.

Si les deux équipes disposent de boules, il appartient à celle qui a joué la dernière boule de rejouer, puis à l'équipe adverse, et ainsi de suite alternativement jusqu'à ce que le point soit gagné par l'une d'elles. Quand une équipe reste seule à posséder des boules, les dispositions du paragraphe précédent s'appliquent.

Art. 30. — Tout corps étranger qui est adhérent à la boule ou au but doit être enlevé avant la mesure du point.

Art. 31. — Pour être admise, toute réclamation doit être faite à l'arbitre. Déposée après que le résultat de la partie soit acquis, elle n'est pas prise en considération.

Chaque équipe est responsable de la surveillance de l'équipe adverse (licences, catégorie, terrain de jeu, boules, etc...).

Discipline

Art. 32. — Au moment du tirage au sort des rencontres et de la proclamation des résultats de ce tirage, les joueurs doivent être présents à la table de contrôle. Un quart d'heure après la fin de la proclamation de ces résultats, l'équipe absente du terrain de jeu est pénalisée d'un point.

Passé ce délai d'un quart d'heure, la pénalité s'accroît d'un point par cinq minutes de retard.

Est déclarée battue par forfait, l'équipe qui ne s'est pas présentée sur le terrain de jeu dans l'heure suivant la fin de la proclamation des résultats du tirage au sort.

Une équipe incomplète a la faculté de jouer sans attendre son joueur absent, mais elle ne dispose pas des boules de ce joueur.

Art. 33. — Si, après le début d'une mène, le joueur absent se présente, il ne participe pas à cette mène : il est admis dans le jeu seulement à partir de la mène suivante.

Si le joueur absent se présente plus d'une heure après le début d'une partie, il perd tout droit de participer à celle-ci.

Si ses coéquipiers gagnent cette partie, il pourra participer à la partie suivante sous réserve que la triplette soit nominativement inscrite.

Art. 34. — Le remplacement d'un joueur est interdit après la proclamation du tirage au sort des premières rencontres, y compris celles de quadrage.

Art. 35. — En cas de pluie, toute mène commencée doit être terminée, sauf décision contraire de l'arbitre qui est seul habilité, avec le jury, pour décider de son arrêt, ou de son annulation pour cas de force majeure.

Si, après l'annonce du début d'une nouvelle phase de la compétition (2° tour, 3° tour, etc...) certaines parties ne sont pas terminées, l'arbitre, après avis du Comité d'organisation, peut prendre toutes dispositions ou décisions qu'il juge nécessaires pour la bonne marche du concours.

Aucun joueur ne peut s'absenter d'une partie ou quitter les terrains de jeu sans l'autorisation de l'arbitre. Si l'autorisation n'est pas accordée, il est fait application des dispositions des articles 32 et 33.

Art. 36. — Le partage des prix est formellement interdit. Toute entente conclue dans ce but est sévèrement sanctionnée par l'exclusion immédiate des équipes coupables, le non enregistrement et la non homologation des résultats éventuellement obtenus.

Art. 37. — Le joueur qui se rend coupable d'incorrection et à plus forte raison de violence envers un dirigeant, un arbitre, un autre joueur ou un spectateur encourt l'une ou plusieurs des sanctions suivantes selon la gravité de la faute :

1°) Exclusion de la compétition.

2°) Retrait de la licence.

3°) Confiscation ou restitution des prix.

La sanction prise à l'égard du joueur fautif peut être appliquée à ses coéquipiers.

Les sanctions 1 et 2 sont administrées par l'arbitre.

La sanction 3 est appliquée par le Comité d'organisation qui, sous 48 heures, fait parvenir, avec son rapport, les prix retenus au Comité Départemental qui décide de leur destination.

En tout état de cause, le Comité directeur fédéral statue en dernier ressort.

Art. 38. — Les arbitres désignés pour diriger les compétitions sont chargés de veiller à la stricte application des règlements de jeu et des règlements administratifs qui les complètent.

Tous cas non prévus par le règlement sont soumis à l'arbitre qui peut en référer au Comité d'Organisation du concours. Ce Comité comprend 3 membres au moins et 5 membres au plus. Les décisions prises pour l'application du présent paragraphe par le Comité et par l'arbitre réunis en jury sont sans appel. En cas de partage des voix, celle de l'arbitre est prépondérante.

Une tenue correcte est exigée de chaque joueur (le torse nu et les pieds nus ne sont pas admis). Tout joueur qui n'observerait pas ces prescriptions serait exclu de la compétition après avertissement de l'arbitre.

N.B. - Le présent règlement pourra subir toutes modifications susceptibles d'en améliorer sa compréhension, sa portée et son application.

Dans notre prochain numéro : le règlement officiel du Jeu Provençal.

Inventée par un tropézien,
bientôt commercialisée,
une arme redoutable
contre les boules «farcies» :

LE DETECTEUR A REBOND

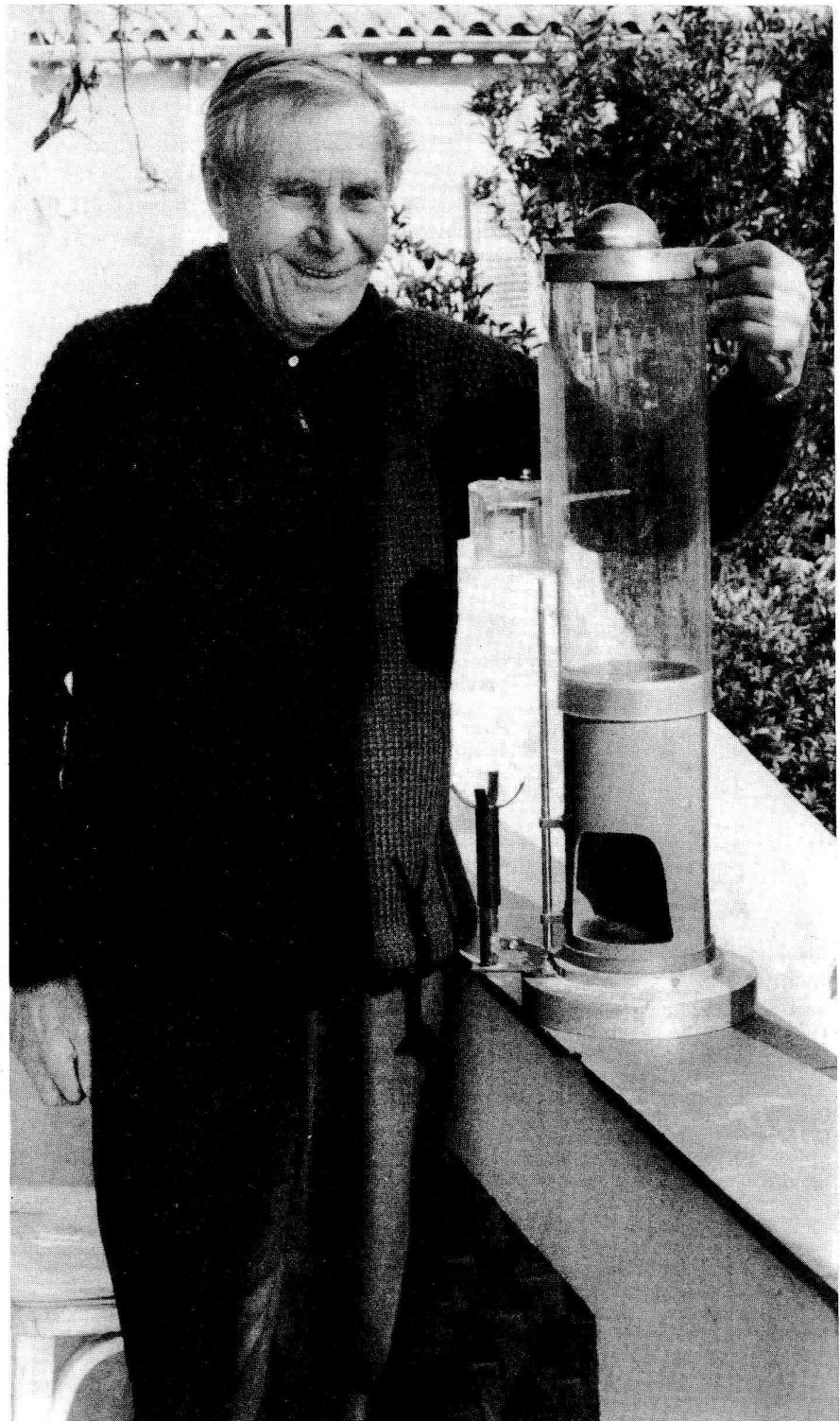
C'est un bouliste tropézien de 83 ans, mince et alerte comme s'il n'en avait que 60, qui a inventé l'appareil qui se révélera peut-être l'arme ultime contre les boules «farcies». Joseph Frascari a eu l'idée de son détecteur un jour qu'il jouait à la provençale sur la Place des Lices. C'était il y a trois ans. Il était encore indigné par la conclusion d'un grand concours auquel il avait assisté deux jours avant, à Saint-Tropez; les deux équipes finalistes avaient été disqualifiées pour boules irrégulières, après des heures d'orageuses discussions, et les tests classiques au rail qui s'étaient avérés difficiles. «Un scandale, dit-il. Tout le monde avait des boules farcies. Du truandage général. Tout juste s'il ne fallait pas tracer le rond avec un revolver!»

Depuis cette soirée agitée, Joseph Frascari ruminait. Préoccupé, il tire, rate, et voit sa boule fuser au loin. En fin de course, elle rebondit sur le pneu d'une moto garée au bout de la place. Ce fut l'étincelle. Le lendemain, il se procure chez un garagiste un vieil amortisseur en caoutchouc, et se met avec patience à faire tomber des boules dessus, pour étudier leur rebond.

La hauteur révélatrice

Le principe était trouvé. D'essai en essai, Frascari a aujourd'hui mis au point un appareil précis, dont il a construit lui-même quatre ou cinq prototypes. C'est un cylindre dans lequel on laisse tomber la boule à tester. Elle rebondit sur un diaphragme de plastique polymère, et sa hauteur de rebond est mesurée grâce à un levier, réglé au préalable par rapport à une boule de référence. Le rebond ne trompe pas : les boules farcies au mercure, au coton, à la sciure, ou même au gaz, ne remontent pas à la même hauteur proportionnellement à leur poids déclaré, que les boules normales.

La Fédération a accepté de considérer le détecteur à rebond comme un appareil de contrôle valable, venant compléter, et sans doute dépasser en efficacité, les deux appareils classiques : le rail (test-boules RD) et le balancier type Martell. Joseph Frascari vient de trouver un industriel monégasque, qui a accepté d'étudier la fabrication en série. C'est donc à un sympathique électricien-mécanicien d'origine italienne, établi à



Joseph Frascari, dans la maison où il habite à Saint-Tropez, à côté de son détecteur. La boule à essayer est lâchée en haut du cylindre. Si son rebond est normal, il doit éteindre en remontant une ampoule reliée à un levier.

Saint-Tropez depuis un demi-siècle, que des centaines de milliers de joueurs devront peut-être demain une plus grande régularité dans leurs affrontements.

Hasard qui n'en est pas un. Joseph Frascari est presque un inventeur de métier. Déjà en 1946, il a pris le brevet d'un merveilleux jus de raisin naturel, totalement exempt de produits chimiques, auquel de gros industriels s'intéressent à nouveau. Nous l'avons goûté. Il est délicieux. Souhaitons-lui de trinquer très bientôt au succès de son jus de raisin en même temps qu'à la popularité du détecteur à rebond.

**N' OUBLIEZ PAS
DE VOUS
ABONNER A**

**pétanque
et jeu provençal**

bulletin d'abonnement en page 3

controverses...

LE PANACHAGE

Un des problèmes qui soulèvent bien des discussions est celui du «panachage». Les doublettes ou triplettes participant aux concours doivent-elles être obligatoirement composées de joueurs licenciés au même club, ou peuvent-elles être formées de joueurs appartenant à des clubs différents, c'est à dire «panachés»? Le règlement fédéral actuel interdit le panachage, sauf dans quelques concours où il est explicitement autorisé. Mais tout le monde n'est pas d'accord. Nous avons voulu ouvrir le débat en donnant la parole aux dirigeants et aux joueurs qui ont leur mot à dire, et permettre ainsi aux «pour» et aux «contre» de mieux se comprendre en s'exprimant en toute liberté.

POUR



Jacques DUVERNAY,

quart de finaliste du «Médional 1978 à Cassis, vainqueur du 2ème National 1980 à Poitiers.

Que veut dire «panachage»? D'après le dictionnaire Larousse, l'étymologie de ce mot signifie : mêler les éléments variés.

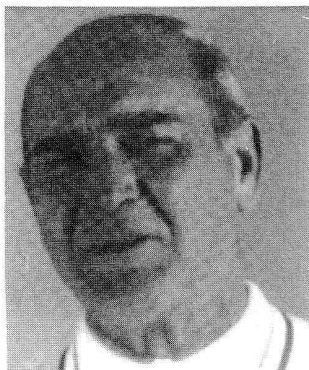
Nous vivons une société humaine devenant de plus en plus individualiste et sur tous les terrains de sport, on constate une tension toujours croissante entre adversaires. Le panachage n'est-il pas une occasion d'établir un carrefour des hommes permettant de mieux faire connaissance, ne serait-ce que le temps d'un concours? Il semble que le panachage pourrait, dans un temps plus ou moins éloigné, amener moins d'adversité dans les rencontres, pour laisser une place plus grande à la beauté du sport.

D'autre part, le panachage permet une plus grande participation d'équipes dans les concours, donc un élément de réussite supplémentaire ou d'assurance pour le club organisateur. Le panachage peut éviter la concentration de nombreux joueurs dans un seul club et donner vie à de

nombreux petits clubs, s'éparpillant en divers points géographiques plus près du lieu de domicile, à une époque où le temps consacré aux loisirs est précieux et compté.

Pour des raisons diverses professionnelles ou autres certains ne disposent pas d'un temps suffisant dans la semaine pour se préoccuper des compétitions du week end. Le panachage permettrait à ces gens là de pratiquer leur sport favori en se rendant tout simplement sur le lieu de compétition, indiqué sur le calendrier, suffisamment à l'avance pour former une équipe avec d'autres joueurs isolés.

POUR



Pierre MARTINEZ,

champion de France 1978 en doublettes.

Je suis pour le panachage, car cela permet de faire plaisir à un ami en faisant un concours avec lui, même si on ne fait pas partie du même club. Cela peut ainsi consolider l'amitié qui est, me semble-t-il, une des bases essentielles du sport bouliste. Je ne suis favorable au panachage qu'en dehors des concours qualificatifs, bien entendu.

CONTRE



Henri BERNARD,

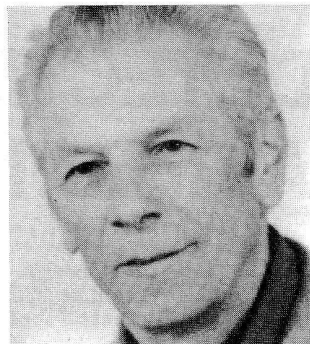
Président de la FFPJP.

Le panachage ne peut être admis que dans des concours exceptionnels, car il est contraire au principe même de la pratique d'un sport. Si un sport veut vivre et se développer, il doit être organisé. Or qui dit organisation, dit club, comité, fédération. C'est une pyramide, il faut qu'elle soit forte, pour que le sport soit vivace.

Le panachage fait perdre l'esprit de club, donc affaiblit à

la base cette organisation. Il risquerait même de la détruire. A la limite, il rendrait l'existence des clubs inutile, il n'y aurait plus qu'à faire des licences départementales. Ce serait la mort de beaucoup d'associations.

POUR



Raymond GALLAND

champion de France 1958 en triplettes

Pour moi, originaire de la Ciotat, berceau de la Pétanque, devenue un véritable phénomène social, le panachage évoque les mots de «camaraderie» et «progrès», «détente» et «liberté».



les conseils d'Otello :

LE CHOIX DES BOULES

Pour cette première chronique, je ne vois qu'un sujet d'avant-saison à aborder de manière prioritaire : le choix des outils, c'est-à-dire des boules. Que de pétanqueurs et longuistes sont inquiétés par cette question et craignent de jouer trop lourd... ou trop léger, trop petit... ou trop gros. Et qu'il apparait difficile de trouver la boule aux dimensions idéales, celle qui se prêterait complaisamment à ce qu'on puisse toujours la jouer d'une manière irréprochable.

La grosseur

Le critère le plus déterminant en ce domaine est la longueur de vos doigts et la largeur de votre main. Il faut que vous teniez la boule bien en main - sinon vous n'en seriez pas totalement maître - mais sans pour cela que vos doigts se recroquevillent sur elle, car vous vous exposeriez au risque d'un crochetage fréquent et intempestif. A grandes mains, grosses boules donc.

Quand aux avantages respectifs de la grosse boule et de la petite, ils se compensent. Dans les mauvais jeux la grosse donne une plus grande impression de sécurité et plaît particulièrement aux tireurs. Mais, dès que se présente une déclivité sur le terrain, elle ne s'arrête plus de rouler. La petite convient mieux aux pointeurs qui, en principe, placent des cibles au sol et ont intérêt à ce qu'elles

Camaraderie

Du fait de mon origine, puis de mon lieu de résidence et, grâce aux concours auxquels je participe assidûment j'ai été amené à connaître une multitude de joueurs issus de nombreux clubs de l'Île-de-France mais aussi des joueurs de toutes les régions, et même de l'Étranger.

Il est bien évident que nous appartenons à des Clubs différents et que seul un concours panaché peut nous permettre d'y participer en tant que partenaires.

Sinon, tout en partageant la même passion, nous ne pourrions jamais la vivre ensemble et nous n'aurons pas la possibilité de consolider nos liens de camaraderie, voire d'amitié.

Progress

Il faut noter également que certains joueurs « moyens » éprouvent quelquefois des difficultés pour accéder aux ultimes parties de compétitions très importantes.

Bien souvent, ces joueurs, qui jouent exclusivement avec des joueurs de même niveau qu'eux, n'osent pas participer à ces concours pensant qu'ils n'ont aucune chance de réussite, alors que des joueurs de plus haut niveau, avec qui ils sont amis, mais qui appartiennent à d'autres Clubs, accepteraient volontiers de jouer avec eux de temps en temps, ce qui les ferait progresser sensiblement et leur donnerait confiance en eux. Ce dernier point est très impor-

tant car on ne s'améliore qu'en jouant avec - et contre - plus fort que soi et c'est de cette façon que l'on acquiert le sens de la compétition.

Détente

La Pétanque est devenue au fil des années un phénomène social très important. Parmi le nombre considérable d'adeptes, beaucoup se détendent entre amis, sans se préoccuper de notions de club, de concours, etc...

Pour nous licenciés qui pratiquons ce sport toutes les semaines, pour nous joueurs de concours, la Pétanque est synonyme d'efforts, c'est l'attrait de la compétition qui nous guide, c'est le besoin de toujours nous surpasser qui nous anime. La notion de Club est donc très importante pour nous.

En effet, pendant une longue période de l'année, réservée aux compétitions qui peuvent nous permettre de nous qualifier aux différents championnats, une certaine tension nous habite. Mais en dehors de cette époque, nous aimerions tous nous détendre et jouer avec - et contre - d'autres joueurs, selon le hasard et nos affinités, en toute liberté.

Toute la semaine nous vivons au milieu de contraintes diverses et rêvons du week-end pour, enfin, faire ce que nous voulons, alors ne nous créons pas de nouvelles barrières de nos propres mains.

Le panachage peut être l'expression de la Liberté dans la Pétanque,

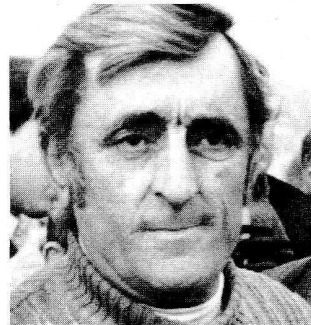
sans doute faudrait-il prévoir une période de l'année où les concours seraient panachés.

Pour répondre aux personnes qui pensent que le panachage est un moyen mis à la disposition des « grands joueurs » pour former de fortes équipes, je dirai que sur 200 équipes qui participent à un concours il y aura peut-être 3 ou 4 fortes équipes en plus, mais il y aura aussi environ 50 joueurs moyens qui pourront jouer alors que cela n'aurait pas été possible

si le concours avait été par Clubs et je pense que devant cette alternative il n'y a pas à hésiter.

En conclusion, j'avoue que je suis toujours désemparé, malgré les années qui s'écoulent, lorsque je vois des joueurs regarder un concours, la déception se reflétant dans leurs yeux, sans pouvoir y participer simplement parcequ'ils ne sont pas 2 ou 3 du même club pour former une équipe et j'estime qu'il faut lutter pour éviter que cela se produise trop souvent.

CONTRE



Hélio TINI,

champion de France 1976 en triplettes.

Je tiens beaucoup à marquer l'appartenance à un club, car

le plaisir de gagner n'est pas seulement celui du joueur, c'est aussi celui du dirigeant, souvent bénévole, qui fait un travail important. On joue pour soi, mais aussi pour le club, et pour que les dirigeants participent à la joie de la victoire.

C'est pour cela que je suis contre le panachage. Quant à ceux qui disent que les concours réservés aux équipes homogènes risquent de ne pas avoir assez de concurrents, ils n'ont qu'à regarder ce premier concours auquel j'ai participé cette année : à la Bocca (Cannes). C'était un concours en triplettes, il y a eu 186 équipes homogènes d'engagées.

soient peu volumineuses... et donc plus difficiles à toucher. Les petits diamètres collent aux pentes, mais le moindre caillou peut avoir sur eux des effets néfastes : ils se trouveront freinés ou déviés alors que les boules de plus grand diamètre parviendront à enrouler beaucoup mieux sur les difficultés de peu d'importance. En cas de frappe défectueuse dans la donnée, la grosse craint moins, légèrement moins, il est vrai.

Le poids

La question est plus complexe, car elle peut revêtir différents aspects selon qu'elle s'adresse à un pointeur ou à un tireur. D'une manière générale le pointeur devrait jouer plus lourd que le tireur. Quoique tout cela dépende, en dernier ressort, de la nature du terrain. S'il s'agit de faire rouler sur un sol uniforme et sablonneux, la boule légère est préférable. Elle sillonne moins. Mais, dans un jeu accidenté, où il faut donc relever et envoyer la boule, la lourde est plus avantageuse à jouer. Sur un terrain argileux, après une pluie récente, la lourde creuse parfois trop dans la donnée, se plante même et désoriente le pointeur. Mais, sur terrain caillouteux, la légère saute capricieusement, comme le ferait une ballerine débutante. Pour un pointeur les avantages et les inconvénients se compensent donc.

Pour un tireur c'est différent, et je pense que le léger est préférable. Le lourd n'a que l'avantage de fixer le bras et éviter les écarts qu'amènent les boules « qui échappent des mains toutes seules » (ainsi que donnent l'impression de le faire les boules trop légères).

Le léger présente des avantages appréciables. En premier lieu il fatigue moins et, au cours de compétitions importantes, et donc de longue durée, le coup de bras s'en ressentira du fait de la lassitude. Et le moral également. Par ailleurs vous ferez plus de carreaux, ou bien alors vos palets courants s'éloigneront moins, quand vous tirerez avec du léger sur du lourd. Petite explication. Une boule lourde qui frappe une légère a tendance à suivre cette dernière. La résistance rencontrée est moindre alors que le poids qui arrive est plus grand. Dans le cas contraire la boule tireuse ira toujours un peu moins loin. Peu mais

moins loin. Et vous savez que le principe de notre jeu consiste à toujours s'éloigner le moins possible du bouchon (pour un seul petit millimètre vous marquerez parfois un point de plus, point qui pourra vous faire gagner une partie que vous auriez perdue à 12).

Il reste bien entendu que l'on peut faire des carreaux avec du lourd sur du léger. C'est là une question de point d'impact ou d'effet. Mais on en fera moins. Tout comme, allez-vous me rétorquer, le léger sur du lourd présente parfois l'inconvénient de trop reculer. N'oubliez pas, cependant, que pour une boule qui recule, il s'en trouve vingt qui avancent.

Une question de moral

Voilà pour les conseils d'aujourd'hui. Il se peut que vous ne soyez pas d'accord avec mon analyse : j'accepterai sportivement toutes les critiques que vous voudrez m'adresser. Je n'oublie pas qu'avec ce genre de chroniques nous défrichons, et je suis loin de prétendre à la vérité sur un sujet qui se prête particulièrement bien aux interprétations personnelles, voire à la controverse. De toute façon notre jeu, comme les autres, est une question de moral. Parfois vous regarderez une boule et, avant de tirer, vous serez persuadé que vous allez la frapper, elle vous plaît... et vous la frapperez. Parfois aussi la boule à tirer vous déplaira et vous serez à peu près sûr de la manquer. Question de moral. C'est pourquoi, quand vous aurez arrêté votre choix sur des boules, persuadez-vous qu'elles vous conviennent... et elles vous conviendront, c'est certain.

Et, surtout, devant vos adversaires, ne dites jamais qu'elles ne valent rien. Vous vous diminueriez à leurs yeux. A notre jeu, plus qu'ailleurs, « un bon ouvrier a toujours de bons outils ».

Excellente saison bouliste, joueur de boules, mon frère. Frappe fort et vas-y près. C'est en somme là tout le jeu.

OTELLO

Prochaine chronique : le striage, le changement de boules.

vie des clubs... points et carreaux... la vie des clubs.

ALPES-MARITIMES

Giordanengo-Coste-Dolla, vainqueurs de 190 triplettes au Grand Prix de Cannes-La Bocca



La triplète victorieuse

Un temps printanier et une participation record de 190 triplettes homogènes, sont venus récompenser les organisateurs de l'Association Sportive Saint-Joseph La Bocca qui avaient la charge de mettre sur pied la première compétition fédérale 1980.

Durant deux jours, les très nombreux spectateurs présents sur les aires de jeu du Stade des Muriers ont pu suivre de magnifiques parties mettant aux prises toute l'élite de la pétanque des Alpes-Maritimes.

Après les traditionnelles éliminations de marque des premières parties, qui voyaient disparaître les équipes cotées, Fazzino, Palmerini, Balester, Acquilino, Berthet, Leglise, huit équipes de haute valeur se retrouvaient en quart de finales dans le magnifique boulodrome des 4 coins totalement rénové pour la circonstance, avec l'espoir d'enlever cette grande classique.

Après de sévères empoignades, la finale mettait aux prises les équipes Giordanengo du club organisateur et Arcolao de la Pétanque St. Pauloise dans un stade archi-comble. M. Simon, Président du C.D.A.M., lançait le bouchon sous les applaudissements et la partie débutait à 18 heures.

Après une heure d'horloge, les locaux superbement emmenés par leur pointeur Francis Coste qui fit preuve d'un appoint étourdissant en dépit d'Arcolao et de Tini champions de France, enlevaient la décision sur le score de 13 à 6.

M. Henri Bernard, Président de la F.F.P.J.P. et F.I.P.J.P., avait quelques

heures auparavant, souligné à l'occasion de l'apéritif d'honneur offert par la firme «Anisette 51», le succès sans précédent de cette compétition, où l'on notait également la présence de MM. Lopez Président du Comité des Sports de la Ville de Cannes, Cerri et Paoli Adjoint au maire, Piot Secrétaire Général de la F.F.P.J.P. et Simon Président du C.D.A.M.

Les résultats :

QUARTS DE FINALE

Giordanengo bat Alonzo-Romanisio-Zangarelli (O.G.C. Nice) 13 à 8

Arcolao bat Palmerini-Checconi-Passemard (O.G.C. Nice) 13 à 9

Aspinas bat Bellone-Isoart-Bellani (Plan-de Carros) 13 à 11

Satta bat Branchetti-Laurenzi-Pandolfi (Saint-Laurent du Var) 13 à 10

DEMI-FINALES

Giordanengo bat Aspinas-Rivière-Trucci (A.S. St. Charles Nice) 13 à 6

Arcolao bat Satta-Imbert-Paulin (Grasse Pétanque) 13 à 8

FINALE

Giordanengo-Coste-Dolla (A.S. St Joseph) battent Arcolao-Tini-Capani (Pétanque St Pauloise) 13 à 6

Le cinquième C.D. de France

Le Comité Départemental des Alpes Maritimes a été créé en Octobre 1952, par une équipe dynamique composée d'excellents amis. La présidence en avait été confiée à Roch Oliva qui a exercé cette fonction pendant 25 ans. Une longue carrière, qui mérite d'être soulignée.

Il était entouré d'André Cottalorda, Secrétaire Général et Noël Squarcioni, Trésorier Général, ce dernier étant toujours membre de l'actuel Comité Directeur. Les premiers contacts avec les dirigeants fédéraux de l'époque, furent pris en Juin 1952 par Octave Scopetani, qui devait hélas ! être enlevé peu après à l'affection des siens et à l'estime de ses innombrables amis.

En 1954, après un an d'activité, le C.D.A.M. était composé de 33 clubs affiliés et 1200 licenciés. En 1955, très nette progression, avec 43 Sociétés et 1500 licenciés.

En 1960, Henri Bernard, actuel Président de la F.F.P.J.P., prenait en main le Secrétariat Général et le rythme de progression des années antérieures était non seulement maintenu, mais très souvent dépassé. Tant et si bien qu'en 1979, le C.D.A.M. comptait 142 Sociétés et 12 609 licenciés, se décomposant comme suit : 11 519 seniors, 596 juniors et 494 cadets. Dans la hiérarchie des Comités Départementaux, celui des Alpes Maritimes est placé au 5ème rang, et occupe la 2ème place à la Ligue de Provence-Alpes-Côte d'Azur, derrière les Bouches du Rhône (22 619 licenciés).

En 1979, le Congrès Départemental de Menton, plaçait à la tête du C.D.A.M. Charles Simon, membre du Comité Directeur depuis 1955.

De nombreux champions

Le Comité Départemental organise chaque année de très nombreuses compétitions, 180 environ, y compris celles réservées aux Corporatifs, aux Juniors et aux Cadets. Tous ces concours officiels se déroulent sous le contrôle de délégués et d'arbitres désignés par le C.D.A.M. La catégorisation est appliquée depuis 1959 avec l'agrément de la totalité des joueurs de 1ère Catégorie, qui admettent fort bien qu'un handicap soit accordé aux joueurs moins expérimentés qu'eux. Cette hiérarchie des valeurs est du reste la règle dans toutes les disciplines sportives.

Les Alpes Maritimes ont été quatre fois Champions de France en triplettes à pétanque, en 1964 à Epinal, avec **Gavino-Pelli-Macagno** (Pétanque Antiboise) et en 1976 à Perpignan, avec **Tini-Arcolao-Frescura** (A.B. Croisette Cannes).

Il faut ajouter pour

En tête à tête, en 1966 à Paris, avec **Ange Arcolao** (U.S. Cagnes) et en 1970 à Montauban, avec **Ernest Leglise** (Pétanque St Pauloise)

Il faut ajouter pour **Aquilino-Toscano** (Pétanque Antiboise) un titre de Vice-Champions de France à Bagneux en 1978.

Et pour clore ce palmarès déjà flatteur, deux titres de Champions de Ligue en 1979 avec **Damato-Palmerini-Checconi** (O.G.C. Nice) en seniors et **Savarese-Torcat-Bollaro** (C.B. Rochevillois) en juniors.

Le Comité Directeur des Alpes Maritimes est fermement décidé à poursuivre l'action entreprise par ses brillants prédécesseurs. Son objectif principal n'a pas varié, à savoir, maintenir le meilleur esprit sportif et l'amitié entre tous ses licenciés.

MOSELLE

Objectif 1980 : Franchir le cap des 3.000 licenciés !

Sous la présidence de M. Yves Berjolet, le comité de Moselle a tenu le dimanche 27 janvier, ses assises annuelles, dans le grand foyer de Farebersviller. Une assemblée placée sous le signe de l'amitié et du travail.

Au rang des satisfactions figure l'avènement de deux nouveaux clubs qui ont vu le jour à Chateau Salins et à Sarrebourg, démontrant combien la pétanque fait des prosélytes dans cette région. La progression est constante puisque les responsables dénombrèrent 51 sociétés

... points et carreaux ... la vie des clubs ... points et car

contre 47 en 1978. Soit une augmentation de 332 pratiquants. Avec ses 2.862 licenciés, le comité peut raisonnablement envisager cette saison de franchir le cap des 3.000 licenciés.

Si le bilan sportif au niveau national demeure assez moyen en dépit des louables efforts des pétanqueurs mosellans, en revanche, le comité peut être cité en exemple, dans tous les autres domaines, notamment dans ceux qui touchent aux finances... et à l'expansion.

Au terme de la saison 1979, cinq sociétés possèdent plus de cent licenciés. Voici leur classement : 1. Yutz : 197 ; 2. «La Ronde Pétanque» de Metz : 167 ; 3. Algrange : 150 ; 4. Sarreguemines : 124 ; 5. Farebersviller : 109.

La répartition des licenciés par secteur s'établit comme suit : Bassin Minier : 1222 ; Haut-Plateau : 926 ; Metz : 644.

Calendrier

- D. 4 mai. Yutz. Doublettes féminines.
- D. 11 mai. Creutzwald. Corporatifs.
- J. 15 mai. Audun le Tiche. Tête-à-tête.
- D. 18 mai. Thionville. Triplettes seniors, juniors, cadets.
- D. 1 juin. Forbach-Wiesberg. Doublettes seniors.
- D. 15 juin. Metz (Ronde Pétanque). Provençal. Doublettes.

le 20 juin à Metz : Championnat de France des Journalistes.

Au boulodrome, Avenue Henri II, aura lieu le vendredi 20 juin le championnat de France de Pétanque des journalistes, en doublettes. Les éliminatoires commenceront à 10h. La finale se déroulera à 18h, et les récompenses seront remises à 19h30. (Organisateur : Union Syndicale des Journalistes Sportifs de France. Section Lorraine - Franche Comté).

les 21 et 22 juin :

2ème Grand Prix du «Républicain Lorrain»

La succession de la doublette catalane François Gouges-Jean Naudo, est ouverte.

Après une première édition qui connut un franc succès la saison dernière, le 2ème grand prix «Le Républicain Lorrain» en doublettes, se déroulera les 21 et 22 juin 1980... sur le magnifique boulodrome de «La Ronde Pétanque» de Metz.

Au mois de juin dernier, la doublette catalane formée de François Gouges et de Jean Naudo avait accompli un superbe parcours pour triompher en finale du tandem Guy Elie - Claude Sar de la Pétanque Messine.

La succession des deux célèbres Catalans est donc ouverte dans ce Grand Prix qui sera précédé le vendredi 20 juin, à partir de 20h30, d'un tournoi-exhibition destiné à promouvoir la pétanque.

Le programme

VENDREDI 20 JUIN

20h30 : Tournoi exhibition. 16 doublettes. Chaque doublette se retrouvera en triplette puisque le 3me joueur sera un artiste ou un sportif en renom. Ce tournoi est destiné à promouvoir la pétanque. Il n'y aura pas de prix en espèces. Le gîte et le couvert seront assurés par les organisateurs.

SAMEDI 21 JUIN

15h : Grand prix «le Républicain Lorrain» en doublettes. Frais de participation : 40f par doublette. Début du concours : 15h. Engagements jusqu'à 14h. Elimination directe. Grand prix : 1er - 4.000f, 2me - 2.000f, 3me et 4me - 900f, 5me au 8me - 400f, 9me au 16me - 200f, 17me au 32me - 120f, 33me au 64me - 70f, 65me au 128me - 50f. Consolante : 1er - 1.000f, 2me - 500f, 3me et 4me - 250f, 5me au 8me - 150f, 9me au 16me - 60f, 17me au 32me - 50f, 33me au 64me - 40f. Les demi-finales et la finale du grand prix auront lieu le dimanche matin 22 juin à partir de 9h30. Les qualifiés seront assurés du gîte et du couvert par les organisateurs.

DIMANCHE 22 juin

A partir de 9h30 : Demi-finales et finale du Grand Prix.
15h : Coupe de la Fédération des Commerçants de Metz. Frais de participation : 30f par triplette. Engagements de 13h à 14h30. Concours : 1er - 600f, 2me - 350f, 3me et 4me - 210f, 5me au 8me - 150f, 9me au 16me - 60f, 17me au 32me - 30f. Consolante : 1er - 210f, 2me - 160f, 3me et 4me - 105f, 5me au 8me - 60f, 9me au 16me - 30f. Au total : 27.520f de prix.

TARN ET GARONNE

Pétanque Verdunoise

Président : Pierre Imbert, route d'Aucamville, Verdun s/Garonne 82.600.
Secrétaires : Claude Conejero, Guy Raffanel.



Le Bureau du Comité Départemental

Calendrier

Dimanche 25 mai. Boul' Parc. Méchoui et concours amical.

CONCOURS OFFICIELS

Lundi 7 avril. Hommes en triplettes, Féminin en doublettes.

Dimanche 13 juillet. Hommes en doublettes, Féminin en tête à tête.

CONCOURS DE QUARTIERS

Dimanche 16 mars. Coupe du «Bar des Allées»
Lundi 14 juillet. Quartier des «Jumelles».
Samedi 19 juillet. Quartier de la Cité.
Samedi 26 juillet. Quartier de «La Bascule».
Samedi 2 août. Quartier «l'Oustal». Repas au restaurant pour ceux qui ont participé à ces concours.

Samedi 9 août. «Notre-Dame».
Samedi 16 août. «Saint-Michel».
Début des parties à 14h30.

NOCTURNES LOCALES AU BOUL' PARC

Jet du but à 21 heures précises : samedi 31 mai, 7, 14, 21, 28 juin. Remise des lots en nature le 5 juillet à 18 heures d'après le classement individuel au cumul des cinq concours et repas amical.

Samedi 23, 30 août, 6 et 13 septembre. Les lots seront distribués le lendemain de chaque nocturne au Bar des Allées à 12 heures.

Pour que ces concours amicaux conservent toujours la devise des responsables «détente, loisir et camaraderie», la formation des équipes sera faite par tirage au sort à la mêlée (une femme, un tireur, un cadet par triplette (signalons que s'il pleut à l'heure du jet du but, le concours sera annulé).

La Pétanque Verdunoise participant financièrement à ces divers concours amicaux, ceux-ci sont strictement réservés aux licenciés locaux, ainsi qu'aux vacanciers qui recevront le meilleur accueil.

ORNE

Président : François Nicosia, 9 rue du Moulin, 61120 Vimoutiers. Tel : 39.01.67.
Secr. général : Frederic Lebon, 43 route d'Urou. 61200 Argentan. Tel : 67.08.61.

Calendrier

D. 20 avril. Caen. National. Doubl.
S. 31 mai et D. 1er juin. Cherbourg. National. Doubl.

CORSE

Chaque année on le sait, de nombreux joueurs continentaux viennent en Corse où les attirent des compétitions richement dotées. Parmi celles-ci le 14 juillet, avec son traditionnel Grand prix des Commerçants d'Ajaccio dont le palmarès s'honore des noms les plus prestigieux. L'an dernier, Labat et par le passé Sarnito, Foyot, Authieu. Bien d'autres «vedettes» y ont participé et reviennent chaque année : Allegri, Masson, Bebert de Cagnes, Bianconi...

En Corse du Sud, les «Nationaux» (plus de 10.000F de prix) semblent cette année en régression. Signe des temps, l'inflation en est-elle la cause ?

Toujours est-il que de nombreux «Régionaux» sont à l'affiche et certains deviendront des «Nationaux», l'émulation aidant.

Corse du Sud

D. 1 juin. Régional de la Pétanque Ajaccienne.
D. 8 juin. Régional de la Boule de Mezzavia.
D. 6 juillet. Régional Boule de Mezzavia. S. 12, D. 13 et L. 14 juillet. Deux régionaux, et le Grand Prix des Commerçants, organisés par la Boule d'Or Ajaccienne.
D. 20 juillet. Régional de la Boule St. Joseph.

D'autres régionaux sont programmés en mai, septembre et octobre. mais ▶

vie des clubs... points et carreaux... la vie des clubs...

l'expérience nous montre que les «visiteurs» ne participent qu'aux épreuves estivales.

Haute Corse

Les dirigeants «nordistes» ont fait un effort particulier cette année. Pas moins de sept Nationaux sont déjà inscrits au calendrier, et deux autres pourraient bien s'y ajouter. Comme on le voit «ça bouge» en Haute Corse ! La possibilité d'organiser en 1982 les championnats de France triplettes seniors à Bastia, en est peut-être la cause. L'équipe dirigeante avec à sa tête, l'un des plus jeunes Présidents départementaux de France, Dominique Bréani, se préoccupe sérieusement de cette éventualité. Nous y reviendrons...

En attendant, amis boulistes de l'hexagone, voici déjà des occasions de nous rendre visite.

D. 15 juin. National. Grand Prix des Commerçants de la ville de Bastia.

D. 22 juin. National. Pétanque Bastiaise.

L. 14 juillet. National. «U» Carago.

D. 27 juillet. National. Boule Fiumorbaise.

D. 3 Août. National. Corte.

D. 10 Août. National. «Le Provençal» organisé par la Pétanque Bastiaise. Une compétition dont on parlera, croyez-le !

D. 17 Août. National. Boule Antéa.

A vos «Fers», amis boulistes, et à bientôt, nous l'espérons...

Christian REBOUL

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Une Ligue de 50.000 licenciés

C'est au cours d'un apéritif d'honneur offert par le Comité du Gard-Lozère de la F.F.P.J.P. organisateur, le 29 juin 1964 sous les frais ombrages du Jardin de la Fontaine, à Nîmes, du 19ème Championnat de France (jeu provençal) que surgit, entre René Ranc, Président du Comité du Gard-Lozère, Jean Viala, Président du Comité de l'Aude, Henri Echinard, Président du Comité de l'Hérault, Michel Athiel, Président du Comité du Roussillon, Louis Barousse, Secrétaire Adjoint du Comité du Gard-Lozère, et en présence de Jean Altério, Président Général du Comité National de la F.F.P.J.P. l'idée de former la Ligue du Languedoc-Roussillon, englobant les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées Orientales, afin de donner suite à une décision de M. Herzog, Ministre de la Jeunesse et des Sports, obligeant les régions à se constituer en ligues académiques.

Une première réunion des membres de direction des quatre comités a lieu, le 28 mars 1965, au café Conti, à Béziers, sous la Présidence de René Ranc, Président de la Ligue du Languedoc-Roussillon

de la F.F.P.J.P. et avec l'approbation unanime, il est procédé à la formation officielle du bureau du Comité de Direction.

Depuis près de 15 ans, la Ligue du Languedoc-Roussillon a fait son chemin avec une extraordinaire progression, apportant d'année en année, tous ses efforts, et un énorme travail dans ses comités respectifs pour le développement, la pratique et l'épanouissement du sport bouliste, favorisant ainsi les liens d'amitié qui existent entre dirigeants et joueurs.

En 1979, le 17 juin, à Florac, l'équipe **B. Valencia - D. Valencia - Fayette** (Hérault) est Championne de Ligue cadets. Le 26 août, à Tours, la doublette **Robert Bernard - René Blanc** (Gard) est Championne de France doublettes en jeu provençal. Le 24 juin, à Nancy, l'équipe **René Macary - Raoul Bonfort - Antoine Matalana** (Gard) est Vice-Championne de France en pétanque seniors. Le 4 juillet, à Nîmes, la triplette **René Macary - Raoul Bonfort - Antoine Matalana** (Gard) est vainqueur du Grand Prix Midi libre. Le 5 septembre, à Béziers, cette même équipe est Championne de Ligue en pétanque seniors. Le 16 septembre, à Gap, l'équipe **Vaillant - Bertrand - Viti** (Gard) est Vice-Championne de France en jeu provençal. Le 15 septembre, en Angleterre, l'équipe **Marco - Marigot - Genyes** (Hérault) occupe la troisième place au Championnat du Monde en pétanque seniors.

L'effectif total de la Ligue est passé de 22 920 licenciés en 1965 à 49 271 licenciés en 1979. Durant ces 15 années, le travail inlassable apporté dans chaque comité, l'essor pris chaque année par le sport bouliste, le nombre toujours croissant de ses effectifs (seniors, juniors, cadets, féminines) placent la Ligue du Languedoc-Roussillon au 3ème rang national, après la Ligue Midi-Pyrénées et la Ligue Provence - Côte d'Azur - Corse.

ILE ET VILAINE

Pétanque Club - Dinard

Calendrier

CONCOURS OFFICIELS

Dimanche 15 Juin. Grand Concours Régional en triplettes (6.000 F. de Prix) dont 1050 F. à la 1ère équipe et un trophée offert par la Ville de Dinard. Egalement Concours en doublettes Féminines et Cadets (début du concours à 9 heures, inscriptions la veille).
Dimanche 7 Septembre. Concours en triplettes, doublettes Féminines et Cadets.

CONCOURS AMICAUX

Les Samedi 19 Avril, 31 Mai, 5 Juillet, 26 Juillet, 9 Août, et le Dimanche 24 Août.

Vendredi 15 Août. Grand Prix de la Ville de Dinard.

LOIRET

Union Sportive Municipale de Saran

Notre section de Pétanque compte actuellement 85 licenciés, Seniors, Juniors, Cadets et Féminines. En 1979, nous avons été vice-champions du Loiret en Triplettes Seniors et Doublettes Seniors, et Championne du Loiret en Tête à Tête Féminin.

Concours de Jeu Provençal

A Saran (Loiret), au nord d'Orléans, aura lieu le **lundi 7 Avril** au stade du Bois Joly, le premier **Concours de Jeu Provençal** en doublettes organisé par l'Union Sportive Municipale de Saran. Il y aura deux concours, avec jet du but à 14h30. Dotation : 500 f. plus participation. Engagement : 20f. par doublette. Quatre coupes définitives : une au «général», une au «complémentaire», une à la première doublette d'un autre Département, une à la première doublette du Loiret. Terrain éclairé. Pour se rendre à Saran, autoroute A 10 sortie Orléans Nord, et Nationale 20 à droite au feu, face au magasin Quelle.

VOSGES

Pétanque Golbéenne

Golbey, petite cité de 10.000 habitants, de la banlieue Spinalienne, possède depuis 1961 une remuante société de pétanque, qui poursuit sa marche ascendante, et qui est l'une des trente sociétés Vosgiennes, ayant fait sur le chemin de l'organisation parfaite... le plus long parcours.

Son vaste terrain de jeux, un hectare, situé dans un décor champêtre, permet chaque année le déroulement d'importantes et nombreuses compétitions.

Si vous séjournez dans les Vosges courant juillet et août, la Pétanque Golbéenne vous invite à participer, dans la joie et la sympathie, à ses petits tournois, organisés tous les mercredis après-midi, à l'intention des vacanciers.

Le **16 août** à partir de 14 heures se déroulera l'événement attendu des pétanqueurs, la populaire semi-nocturne, en doublettes, qui chaque année, connaît un triomphal succès.

Vous serez tous les bienvenus à Golbey.

LOIRE-ATLANTIQUE

Secrétaire Général : André Fuduche,
7 rue J.B. Corot, 44570 Trignac. Tel (travail) 22.91.00, (personnel) 22.39.88.
Siège social du Comité : Café de l'Hôtel de Ville, place de la Mairie de Chantenay.
44100 NANTES.

.. points et carreaux ... la vie des clubs ... points et car

Calendrier

D. 30 mars : championnats de district tripl. seniors. Saint-Nazaire : S.N.O.S. Pétanque. Nantes : Amicale Laïque Sainte-Luce. Chateaubriant : Mésanger Pétanque Club.

D. 13 avril : championnat départemental tête à tête. Métallo Sport chantenaysien (District de Nantes).

D. 20 avril : championnat de district doubl. seniors. Saint-Nazaire : Club de Pétanque Brévinçois. Nantes : Pétanque Haute-Indraise. Chateaubriant : Pétanque Club Ancien.

D. 27 avril : championnat départemental doubl. féminines. S.N.O.S. Pétanque (District de Saint-Nazaire).

D. 11 mai : championnat départemental tripl. seniors, juniors, cadets. Saint-Mars Sports (district de Chateaubriant).

D. 18 mai : championnat départemental doubl. seniors. Amicale Laïque Lamartine (district de Saint-Nazaire).

D. 1 juin : championnat de Ligue en Vendée.

D. 8 juin : Grand Prix du Comité de Loire-Atlantique (district de Saint-Nazaire).

S. 13 septembre : championnat départemental doubl. vétérans. Pétanque Blinoise.

ARDECHE

Une équipe française championne d'Allemagne de pétanque



Les deux équipes finalistes du championnat d'Allemagne. Le 3ème en partant de la dr. est Berg, Président de la Fédération d'Allemagne de Pétanque.

C'est presque un conte de fées qu'à vécu une triplète française du Teil. Les 29 et 30 septembre 1979, elle est devenue tout simplement championne d'Allemagne de pétanque !

L'histoire débute par l'organisation du championnat d'Allemagne de pétanque par la Ville de Raunheim. Celle-ci est jumelée au Teil, dans l'Ardèche. Tout naturellement, les cousins en jumelage sont invités eux aussi, et c'est à la Pétanque «luna Sablons» qu'échoit l'honneur de représenter la France de l'autre côté du Rhin.

Trois équipes Teilloises - (Mus - Ramos - Plan; Rivier - Zucchello - Robert; et

Cortes - Nadal - Mme Bertrand) - ont participé à la compétition, avec des équipes venues de toute l'Allemagne, qui se sont affrontées pendant deux jours en quatre poules de huit (deux équipes qualifiées par poule).

Les équipes du Teil ont passé le premier tour. Au tour suivant, deux d'entre elles se sont inclinées. Mais la troisième était la bonne. Mus - Ramos - Plan triomphaient en quart de finale et en demi-finale des équipes qui avaient représenté l'Allemagne aux Championnats du Monde de 1979 à Southampton, et de 1978 à Mons.

La finale a opposé, devant un nombreux public, les ardéchois à la triplète emmenée par M. Berg, Président de la Fédération d'Allemagne de Pétanque. Mus - Ramos - Plan l'ont emporté par 13 à 3 et sont devenus champions d'Allemagne.

Dotés de coupes et de prix en nature, chaleureusement fêtés à Raunheim, les nouveaux champions sont revenus au Teil pour y recevoir l'accueil enthousiaste du Conseil Municipal et du Maire.

LES YVELINES

Le «Challenge de l'Amitié»

Cette année, le 11 novembre, se déroulera la seconde édition d'un concours original organisé pour la première fois en 1979 par le Comité Départemental des Yvelines. La compétition se distingue des autres par le fait qu'elles est basée sur une véritable confrontation de clubs, et non d'équipes ou de joueurs individuels.

Le «Challenge de l'Amitié» se joue en effet en doublettes de clubs. Chaque club peut présenter une ou plusieurs formations de huit équipes, qui sont réparties en divisions différentes, selon la valeur des joueurs et les résultats obtenus. Chaque année, les deux premiers clubs de chaque division passent dans la division supérieure, et les deux dernières descendent d'un cran.

Le premier tour s'effectue par poules de quatre, les parties continuant par élimination directe après la sortie des poules. Le classement se fait par points selon un barème correspondant aux tours franchis.

Chaque club doit verser une participation de 100 frs, et une somme de 20 frs par équipe présentée (soit 260 frs pour une formation complète). Ces sommes, augmentées des contributions du Comité et du club organisateur, sont intégralement distribuées aux gagnants.

Le dernier délai d'inscription est fixé à un mois avant la date de la compétition, et les formations des équipes participantes doivent être reçues dans la semaine précédant le concours.

En 1979, 250 licenciés, soit un quart de l'effectif du département, ont pris part au «Challenge de l'Amitié». C. Haistre, qui est à l'origine de cette initiative, est très heureux de ce premier succès, et s'attend cette année à d'encore meilleurs résultats.

- J'aimerais que ce type de concours, nous a-t-il précisé, soit organisé dans l'avenir par chaque département, et qu'un jour, en fonction des classements obtenus dans les Comités, un Championnat de Ligue par clubs soit réalisé.

Un Comité qui marche bien !



L'Assemblée Générale des Yvelines. De g. à dr. : Oberling (Secrétaire Adjoint), Mme Kandin (Vice-Présidente), Haistre (Directeur Sportif), Kandin (Vice-Président délégué), Griffault (Président de la Ligue), Piallat (Président du Comité).

Le 7 Décembre 1979 à Achères s'est déroulée l'Assemblée Générale du Comité des Yvelines sous la présidence de Joseph Piallat. Robert Griffault, Président de la Ligue de l'Île de France, avait tenu à assister personnellement à cette réunion, afin peut-être de prodiguer quelques conseils au bureau des Yvelines, mais surtout pour féliciter tous les membres pour leur activité durant l'année 1979. Joseph Piallat, pour sa première année de présidence, est arrivé par sa compétence, son dynamisme et son dévouement à la pétanque, à triompher de toutes les difficultés et embûches qu'on peut rencontrer dans un département aussi important. Félicitations aussi au club «La Joyeuse Pétanque de Houilles» d'avoir si bien organisé le Championnat de Ligue en doublettes qui a vu la victoire de l'équipe de l'«Avia-Club d'Issy les Moulineaux». Marcel Tchillian et Jean-Pierre Boulet. Il est vraiment dommage que les organisateurs de ce concours n'aient pas été récompensés de leurs efforts comme ils le méritaient, car les participants à cette compétition n'étaient venus que peu nombreux.

Un joueur du département s'est mis particulièrement en évidence cette année en réalisant une performance de valeur : Hervé Fabro s'est adjugé deux titres départementaux, la triplète avec Raymond Pavet et André Sarkissian, et le tête à tête. Cela a dû faire doublement plaisir au président Piallat car il est aussi président du club «Les Amis de la Pétanque de Chatou» où jouent ces trois joueurs.

la vie des clubs... points et carreaux... la vie des clubs.

AVEYRON

Une campagne de propagande avec le «Jeu des questions»

FEDIP
Comité de l'Aveyron

JEU des QUESTIONS

QUIERT A TOUTES LES CATEGORIES

1. Quel est le nom d'un et d'une des Champions de France ?

2. Où se déroulent les championnats ?

3. De quelle couleur est le Pétanque (seniors) après 3 joueurs ?

4. Combien y a-t-il de régions françaises ?

5. Qui sont les joueurs ?

6. Où se joue le Pétanque ?

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CATEGORIE : _____ N° de LICENCIÉ : _____

LES JOUEURS DE PÉTANQUE ONT DES BOULES PORTANT DES LETTRES DE PÉTANQUE (LES LETTRES DE PÉTANQUE SONT : A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Le Comité Départemental de l'Aveyron, présidé par Y. Malet, a pris l'initiative d'une campagne de propagande pour la pétanque qui devrait avoir un excellent impact. Il a organisé un «Jeu des questions» doté de nombreux prix, dont le premier est un voyage aller-retour pour deux personnes à Nevers, les 20 et 21 septembre prochains, pour assister à la finale du Championnat du Monde.

Les tracts, dont nous reproduisons un exemplaire, ont été tirés en 30.000 exemplaires, et distribués dans les six districts du Comité.

«Pétanque et Jeu Provençal» est heureux d'ajouter aux prix un abonnement gratuit pour chaque gagnant de district, avec tous nos vœux pour le développement de cet actif Comité.

HAUTE-VIENNE

Adoption du principe de la «Catégorisation»

La Haute Vienne a choisi d'aller de l'avant dans le sens d'une évolution sans doute inéluctable : elle vient d'adopter le principe de la «catégorisation» qui sera appliqué à partir de 1981. En prenant cette importante décision, l'assemblée générale du Comité Départemental a suivi, en fait, les recommandations de la Fédération, mais non sans une pointe d'inquiétude.

Il y a 10 ans, en effet, elle avait déjà adopté la «catégorisation»... pour faire marche arrière ensuite. Ne risque-t-elle pas de faire de même cette fois ?

C'est peu probable car ce qui était prématuré hier ne l'est plus aujourd'hui. Les effectifs ne sont-ils pas passés, entre temps, de 300 licenciés à près de 4.000 ? Il paraît donc logique que la Haute Vienne suive l'exemple de certains gros comités où la «catégorisation» est en application depuis plusieurs saisons. La mesure décidée entrainera la création d'une première catégorie établie selon

les résultats des concours de 1980. Les demi-finalistes, finalistes et vainqueurs des compétitions marqueront d'autant plus de points que la participation sera importante. Et les joueurs classés auront un handicap d'un point la saison suivante.

Cependant une minorité seulement de joueurs sera concernée, 15 ou 20, pas davantage, la plupart étant licenciés au Quai Louis-Goujaud, société qui domine le lot.

La Haute Vienne, bien entendu, est le premier département limousin à avoir adopté la «catégorisation». La Creuse (1000 licenciés) est hostile au principe. La Corrèze, par contre (2000 licenciés), devrait être assez rapidement appelée à se prononcer sur la question.



Une vue de l'assemblée générale du Comité Départemental, qui a adopté la «catégorisation». Michel PLOY

Calendrier

S. 26 Avril : A.S.P.T.T. (Mail du Mas Loubier). Triplettes. Après-midi. Toutes catégories. Elimination directe. 4000 f. et participations.

S. 3 Mai : Isle. (Parc des Bayles). Doublettes. Après-midi. Toutes catégories. Elimination directe. 1500 f. et participations.

S. 10 Mai : Radar. Doublettes. Toutes catégories. Toute la journée. 8500 f. et participations.

D. 22 Juin : St. Junien. (Le Chatelard). Triplettes. Après-midi. Seniors, concours féminins et concours cadets. Elimination directe. 2000 f. et participations.

L. 14 Juillet : Châteauneuf la Forêt. Triplettes. Toute la journée. Seniors. Elimination directe. 3000 f. et participations.

D. 24 Août : Saillat. Triplettes. Après-midi. Seniors. Elimination directe. 1600 f. et participations.

S. 30 Août : Aix s/Vienne. Triplettes. Après-midi. Seniors. Elimination directe. 1500 f. et participations.

S. 6 Septembre : Le Palais (Stade). Triplettes. Après-midi. Seniors et féminines. Elimination directe. 1500 f. et participations.

S. 13 Septembre : Radar. Doublettes. Toute la journée. Seniors et féminines. Par poules et élimination directe. 8500 f. et participations.

D. 21 Septembre : Quai L. Goujaud. Doublettes. Toute la journée. Seniors. Elimination directe. 5000 f. et participations.

ILE DE FRANCE

Calendrier

S. 19 Avril. 92 Pétanque de Suresnes. 18 Av. de l'Abbé St. Pierre. Doubl. dames. Promotion.

S. 26 et D. 27 Avril. 75. A.S.B. 12e. Route des fortifications. Bois de Vincennes. Tél : 346.58.79. Tripl. Provençal T.C.

J. 1, V. 2 et, S. 3 Mai. La Défense. Concours patronné par Antenne 2.

J. 1 Mai. 95. Luzarches. Champ de Foire. Place de la République. Tripl. Réservé aux anciens de plus de 60 ans. Tous départ. Panachage.

S. 24. D. 25 et L. 26 Mai. 75. St. Roch sports. Jardin des Tuileries. Tripl. T.C. National 1980 et concours.

S. 31 Mai et D. 1 Juin. 93. La Courneuve (dans le Parc Paysagiste). Tripl. T.C. National 51.

SEINE St. DENIS

Résultats de deux concours fédéraux :

COUPE RICARD (Tripl. seniors)

Aquatello - Martines - Etienne (Joyeuse Pétanque Nocéenne) battent en finale Ganci - Roy - Tournay par 13 à 9.

COUPE DE L'U.S. GOURNAY

Kahn - Ferchaud - Alméras (U.S. Gournay) battent en finale Bautet - Cottray - Vasseur (Rueil Pétanque Club) par 13 à 1.

ARDENNES

Pétanque Club Turenne de Sedan

A Sedan, commune de 25.000 habitants, en plein cœur de l'Ardenne, à 10 kms de la frontière belge, la pétanque est en plein essor et ce, par l'intermédiaire du Pétanque Club Turenne.

Ce club, créé en février 1975, fort d'une cinquantaine de licenciés, fête cette année ses cinq années d'existence.

Au cours de ces cinq années le Pétanque Club Turenne a été représenté dans l'ensemble des Ardennes, de la Marne, de l'Aube, de la Meuse, de la Meurthe et Moselle, de la Moselle, de l'Aisne, du Nord, mais aussi en Belgique et au Grand Duché du Luxembourg, en Vendée, dans la Drôme et dans l'Ardèche. Ce club a reçu en 5 ans 89 clubs venant :

- d'Allemagne : 2 clubs,
- du Luxembourg : 1 club,
- de Belgique : 13 clubs,
- de France : Aisne (3 clubs), Ardennes (27), Aube (3), Hérault (1), Isère (1), Basses-Alpes (1), Marne (7), Meurthe et Moselle (12), Meuse (4), Moselle (2), Nord (1), Oise (2), Saône et Loire (1), Paris (5), Seine Maritime (1), Deux-Sèvres (1), Yvelines (1).

... points et carreaux ... la vie des clubs ... points et ca

Lors de ses tournois principaux le club a eu le plaisir d'accueillir un total de 492 triplettes (en 7 concours) :

Concours du mois de mai «Challenge de l'Amitié» : en 1977, 86 triplettes; en 1978, 65 triplettes; en 1979, 70 triplettes.

Concours du mois de septembre «Grand Prix de la Ville de Sedan» : en 1976, 50 triplettes; en 1977, 62 triplettes; en 1978, 81 triplettes; en 1979, 78 triplettes.

Comme chaque année, le Pétanque Club Turenne organisera deux grands tournois : le «Challenge de l'Amitié» le samedi 3 mai et le Grand Prix de la Ville de Sedan (sur lequel nous reviendrons en cours d'année). D'autres concours sont également prévus et le Pétanque Club Turenne éditera début avril son Programme 1980. Au niveau des contacts, en plus de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Belgique, le club aura certainement le plaisir de se rendre en Grande-Bretagne et de recevoir une équipe de cette nation.

Une équipe jeune et dynamique, menée par son président Jean-Philippe Clauss, se tient à la disposition de tous les pétanqueurs.

Pour tous renseignements sur les concours organisés par ce club vous pouvez prendre contact auprès de : Pétanque Club Turenne. Boite Postale n° 10. 08201 Sedan Cedex (France) ou téléphoner au Président au : (24) 29.32.22.

PARIS

Le plus grand club de la capitale

Un club pilote vient de naître à Paris sous l'impulsion de Raymond Valentin, Directeur Sportif Adjoint à la Ligue de l'Île de France, et de Max Vabre, bien connu des joueurs pour avoir été vice-champion de France en tripléte en 1974 à Angers.

Avec l'appui de la Municipalité du 19ème arrondissement, qui a mis à leur disposition un terrain de trois hectares (Théâtre Présent, Porte de Pantin), quatre clubs se sont réunis pour n'en faire qu'un seul : L'Amicale Athis Pétanque, le Club des Joyeux Boulomanes Barbus des Buttes-Chaumont, le Cochonnet des Bois et l'Hirondelle du 19ème.

Sous le nom d'Union Sportive des Pétanqueurs du 19ème, et tout en conservant leur autonomie sous la forme de quatre sections distinctes, le nouveau club va devenir le plus important de la capitale, avec environ 500 licenciés. Pour eux le problème du panachage n'existera pratiquement plus, surtout dans quelque temps quand les joueurs se connaîtront mieux et resserreront leurs liens d'amitié.

Cette initiative de rassemblement de clubs dans le cadre d'un arrondissement, si elle a déjà obtenu un premier résultat,

n'a pas encore fait l'unanimité. Un des clubs les plus importants du 19ème, celui de Puebla, est réticent. Mais il est possible que le succès de la nouvelle U.S.P. du 19ème, sous l'impulsion du Président Valentin et du Vice-Président Vabre, lui fasse changer d'avis l'année prochaine.

VIENNE

Près de 400 triplettes à Poitiers

Les 26 et 27 Janvier à Poitiers c'était la fête de la Pétanque. Et quelle fête ! Le club Montmidi, animé par le Président Raitières, organisait au Parc des Expositions le 8ème Grand Prix d'Hiver de Pétanque. L'organisation, dirigée par notre ami Gallo qui s'est dépensé sans compter afin que tout soit parfait, a été en tous points réussie. Les efforts en valaient la peine car 382 triplettes participaient au concours général du samedi, et 342 au concours général du dimanche. Inutile de dire que les finales de ces deux concours se sont déroulées fort tard dans la nuit pour ne pas dire tôt le matin. Peut-être eût-il été préférable de ne faire qu'un seul concours, commençant le samedi et se terminant le dimanche. De cette façon, le public aurait pu assister aux quarts, demies, et finales d'un haut niveau, à des heures raisonnables, et en présence de joueurs moins fatigués.

Suite en page 31

HEUREUX COMME ANISETTE "51" DANS L'EAU.

51 ANISETTE

Suite de la page 27

Les résultats :

CONCOURS GENERAL DU SAMEDI (382 TRIPLETTES)

quarts de finale :

Christian Petit (Angoulême) b. Mit (Limoges)
Baraud (Plessis-Tréville) b. Morin (Saintes)
Mention (Angoulême) b. Pérot (Nantes)
Zanon (Toulouse) b. Berger (Poitiers)

Demi finales :

Zanon b. Baraud
Petit b. Mention

Finale :

Zanon b. Petit

8ème GRAND PRIX DE LA VILLE DE POITIERS (DIMANCHE, 342 TRIPLETTES.)

Quarts de finale :

Gaudin (Bordeaux) b. Baraud (Plessis-Tréville)

Sileci (Angers) b. Jaunas (St Estèphe)

Labrousse (St Astier) b. Agra (Tours)

Berthy (Angers) b. Richard (Melun)

Demi-finales :

Gaudin b. Labrousse.
Sileci b. Berthy

Finale :

Gaudin - Lagièrre - Renard (Bordeaux) battent Sileci - Crocci - Florestan (Angers) 13 à 10
La finale a été très disputée et s'est terminée à 5h du matin. L'équipe bordelaise a gagné malgré une mène où elle a perdu 5 points sur 5 carreaux de l'équipe Sileci.

SOLUTION DES JEUX

DES PAGES 28 ET 29

1 2 3 4 5 6 7 8 9

1	G	E	N	T	L	E	M	A	N
2	E	P	E	R	O	N		L	O
3	N	I	T	O	U	C	H	E	
4	E	L		C	H	R	I	S	T
5	R	O	D		A	E	R	E	E
6	I	G	U	A	N	E	S		T
7	Q	U	A	I	S			U	B
8	U	E	L	E		U	T	E	E
9	E		E	S	T	R	E	E	S

- FEMININ : Abée - Acanthe - Acné - Acoustique - Acre - Acropole - Aérogare - Agape - Agora - Aine - Alcove - Amanite-
- a/ seMNOPithèque (singé d'Asie)
b/ SQUELETTE
- Aérier - Aurès - Epaté - Etape - Etété - Evère - Opéré - Opter - Oruro - Orvet - Pater - Pause - Péret - Peser - Péter - Poète - Préau - Prété - Prévu - Prusa - Repas - Réver - Revue - Rueur - Ruser - Saper - Sapor - Sauré - Sauvé - Serpe - Serve - Sevré - Suret - Taper - Tâter - Taure - Têter - Usure - Verve - Veuve
- Diner - Aortes - Ternis - Tance - Gelait - Feinte - Rotang - Film : GOUPI MAINS ROUGES

L'INTERVIEW DU PRESIDENT BERNARD

Suite de la page 5

Combien y-a-t-il de femmes ?

Un peu plus de 18 000 licenciées.

Leur nombre s'accroît ?

Oui, bien sûr. Les femmes viennent aux boules d'abord parceque c'est un sport qu'elles peuvent pratiquer à égalité physique avec les hommes. Ensuite, parceque rien dans notre règlement ne s'oppose à ce qu'elle participent à tous les concours. Nous organisons un Championnat de France féminin, il y a donc des concours féminins pour le préparer, notamment des épreuves qualificatives. Mais rien n'empêche les femmes de participer avec les hommes à toutes les autres manifestations.

Il y en a qui le font ?

Peu encore, mais il y en a de plus en plus. Il y a des femmes qui se qualifient pour les Championnats de France seniors. Il y en a qui jouent très bien à la provençale, et qui participent aux grands concours dans le Midi.

Et les jeunes ?

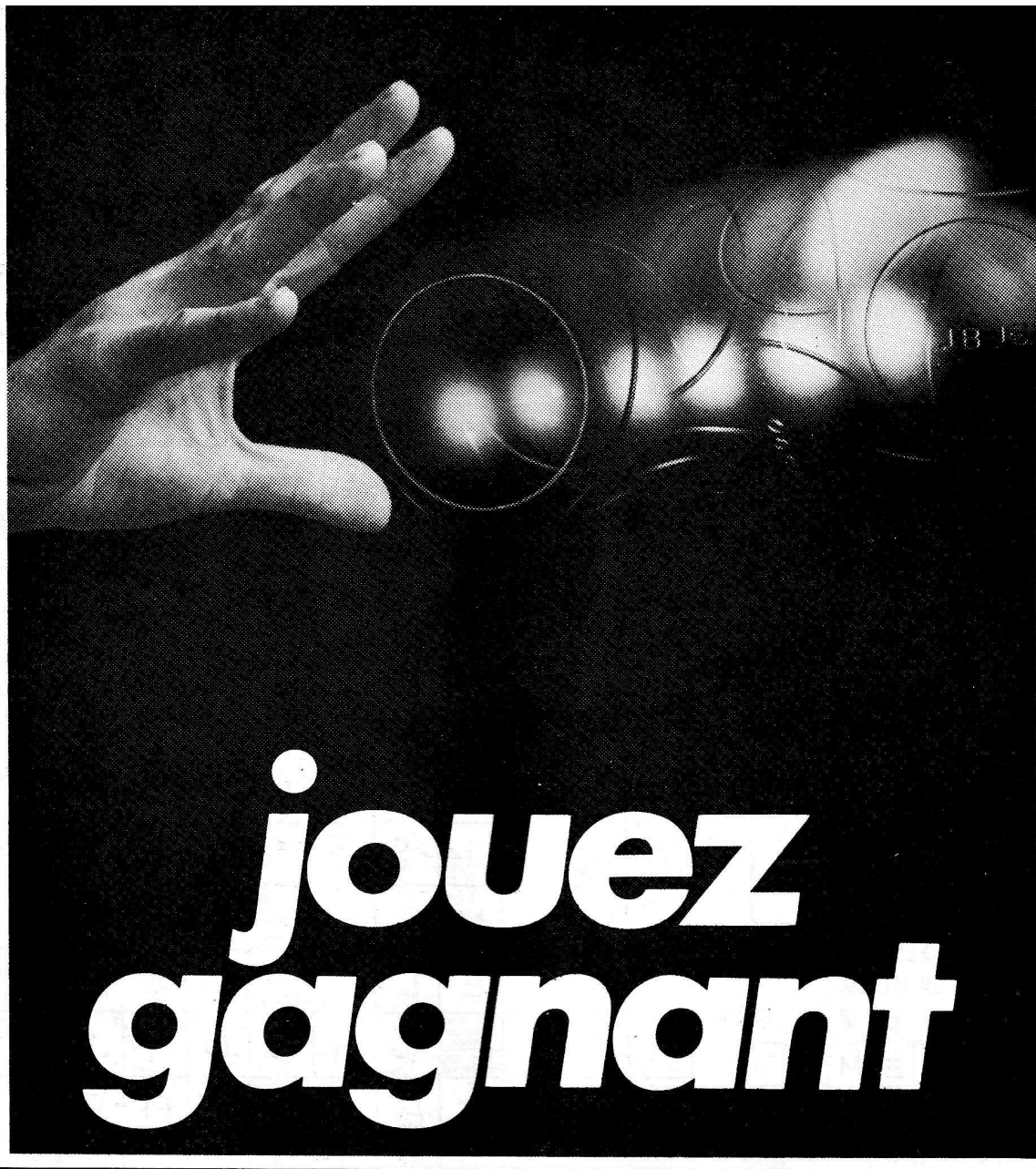
C'est une préoccupation essentielle pour nous.

Nous avons demandé à tous nos Comités Départementaux de s'orienter vers le recrutement des jeunes. Les résultats sont excellents. Il y a même des écoles de pétanque qui fonctionnent activement. A Cannes, il y en a une en liaison avec la Maison des Jeunes. A Aix-en-Provence, un dirigeant a créé une société, l'«Avenir Bouliste Aixois», qui compte 2 à 300 jeunes, et qui organise de véritables cours de formation bouliste tous les mercredi après-midi. Je parle de celle-là parceque je l'ai visitée. Mais il y en a d'autres. Les boules sont en train de se transformer. Ce n'est plus seulement le délaissement du retraité. C'est aussi un sport jeune, en plein développement.

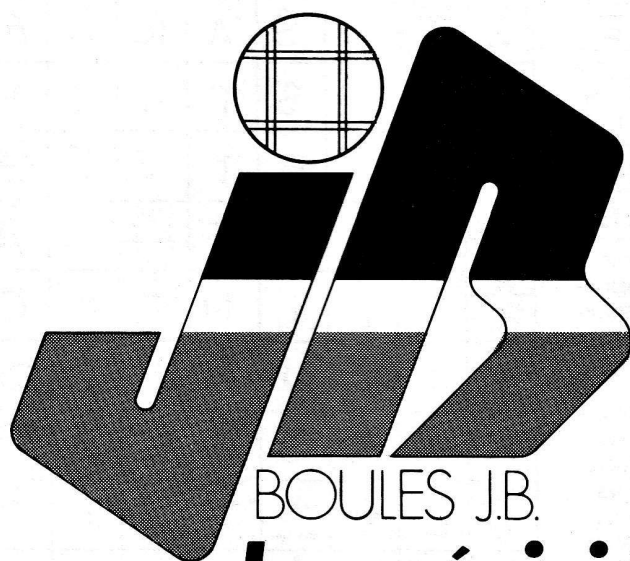
Comment voyez-vous la pétanque ?

Justement, sous ce double aspect, qui fait sa richesse. D'un côté, un moment de détente, avec des amis; de l'autre, une compétition, qui exige une concentration constante. Le bien-être d'une décontraction amicale, ou la passion de se confronter. Les deux vous accrochent. C'est ce qui fait le succès de la pétanque. Une fois qu'on y a tâté, on ne peut plus s'en passer.

Coque à Colas Ailes des anges	M	Samarium Fléuve Reconnais- sance du ventre	S	M	Département Baie jaune	Tombai sans mal Dieu	R	Coupe à travers bois	MOTS FLECHES	
N	A	G	E	O	I	R	E	S		
Mise à jour	N	A	I	S	S	A	N	C	E	Oiseau Pour ranimer
Lichen Coopérative russe	U	S	N	E	E	Adverbe de lieu Fléuve	C	I	Titre de propriété	S
Matin	A	R	T	E	L	Chantres Noé y débarqua	P	O	E	T
MER		Pas dans le bas de l'Asie Parti des Républicains	L	A	O	N	Pronom Napoléon la trouva en flammes	I	L	S
Entre côtes Calvaire normand Golfe	V	O	T	E	R	Distinction grammaticale Versant ensoleillé	T	M	E	S
I	A	S	I		Frère de Moïse Contigu	A	A	R	O	N
J		Danse hongroise Éduquent	C	S	A	R	D	A	S	Dévidoir
Ville de Roumanie État de L'Amérique Centrale	C	C	S	T	A	R	I	C	À	Isolera
J	U	P	E	T	T	E	Bien charpenté Juge d'Israël	O	S	S
Vêtement de sport Cirque à Rome	L	I	R	E		Travaille pour la galerie Suite de cartes	T	A	U	P
Coloré Article 576 ^{er}	T	E	I	N	T	Garde- fous	O	Cloison Trouble	E	P
L		Baigneuse Cri des Bacchantes	N	A	I	À	D	E	Manillon Prenom allemand	A
A	V	E	S	N	E	S	Victime Ile du Do- décanèse	M	O	R
Commune du Nord Sur un pli	E	V		T	R	I	Faire du polo Indéfini	C	O	T
A	N	O	U		Maison close	C	L	O	I	T
Dieu Assyro- Babylonien Essayées	T	E	N	T	E	E	S	Siège d'un mouvement clandestin	O	A



**jouez
gagnant**



BOULES J.B.

**la précision
née de la compétition**
La maison du bouliste - Tél. : 700.24.37
85, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris